

La conciliation études-travail chez les élèves francophones montréalais de 4^e et de 5^e années du secondaire

19 novembre 2015

Marco Gaudreault | Luc Laberge | Nadine Arbour | Michaël Gaudreault



Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous adresser à :

ÉCOBES – Recherche et transfert

Cégep de Jonquière

2505, rue Saint-Hubert

Jonquière (Québec) G7X 7W2

Téléphone : 418 547-2191, poste 401

Adresse électronique : ecobes@cegepjonquiere.ca

Référence suggérée : GAUDREULT, M., LABERGE, L., ARBOUR, N. et M. M. GAUDREULT (2015). *La conciliation études-travail chez les élèves francophones montréalais de 4^e et de 5^e années du secondaire*. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, 84 pages.

Table des matières

Remerciements	4
Précisions méthodologiques	5
Partie 1 Caractéristiques des élèves en emploi et sans emploi	
1.1 Prévalence du travail rémunéré chez les élèves de 4 ^e et de 5 ^e secondaire.....	11
1.2 Prévalence du travail rémunéré selon la situation familiale.....	14
1.3 Caractéristiques scolaires des élèves selon le statut d'emploi.....	20
1.4 Cumul d'activités des élèves selon le statut d'emploi	34
1.5 Indicateurs de santé selon le statut d'emploi	38
Partie 2 Portrait des élèves en emploi	
2.1 Description de l'emploi occupé.....	43
2.2 Conciliation études-travail	52
Partie 3 Effets du nombre d'heures travaillées	
3.1 Relation entre le nombre d'heures travaillées et le vécu scolaire.....	57
3.2 Relation entre le nombre d'heures travaillées et des indicateurs de santé.....	70
3.3 Relation entre le nombre d'heures travaillées et la conciliation études-travail.....	73
En résumé	81
Références	83

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier l'ensemble des membres du comité conseil* de cette enquête pour leur implication et le suivi des travaux à chaque étape de ce projet.

Grand merci à tous les membres du personnel de la Commission scolaire de Montréal, de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île qui ont rendu possible la collecte de données auprès de leurs élèves. L'apport de mesdames Anne Véronneau et Françoise St-Pierre et de monsieur Robert Marcoux mérite d'être souligné.

La passion et le dévouement manifestés par Bineta Ba et Benoît Landry du Réseau réussite Montréal y sont également pour beaucoup quant à la réalisation de la collecte des données.

Également, nous adressons nos remerciements à nos collègues Julie Labrosse, Marie-Ève Blackburn, Marie-Ève Bouchard, Camille Bélanger et Lucie Néron.

** Le comité conseil a été composé de représentants des commissions scolaires francophones de Montréal, de la Table des Carrefours jeunesse-emploi de l'île de Montréal, du Forum jeunesse de l'île de Montréal, de Réseau réussite Montréal et d'ÉCOBES.*

Précisions méthodologiques (1 sur 5)

- Les élèves qui ont participé à cette enquête disposaient d'une période de cours pour remplir un questionnaire de 31 pages (75 questions).
- L'enquête a été réalisée entre décembre 2014 et avril 2015.
- Les agents de terrain qui ont administré le questionnaire aux élèves étaient des professionnels des écoles ou des commissions scolaires ou des enseignants. Ils avaient reçu un guide expliquant la procédure à suivre ainsi qu'une formation en ligne d'une quinzaine de minutes pendant laquelle ils pouvaient poser leurs questions à une chercheuse responsable de la collecte des données.

Précisions méthodologiques (2 sur 5)

- Un échantillon par strates (niveau scolaire/secteur d'études et genre) a été utilisé pour réaliser cette enquête. Les écoles se sont vues transmettre le nombre d'élèves par strate à solliciter. Elles ont ensuite sélectionné les classes à solliciter pour répondre à ces critères.
- Certaines écoles des trois commissions scolaires visées n'ont pas été sélectionnées parce que le nombre d'élèves à y solliciter n'était pas suffisant pour justifier le dérangement. Dans ce cas, les élèves échantillonnés dans ces écoles l'ont plutôt été dans une autre école comparable (quartier/programmes d'études/clientèle). Cette opération de substitution a été réalisée en collaboration avec un représentant de chacune des commissions scolaires. Il y a 36 écoles sur les 52 qui offrent des cours aux élèves de 4e ou 5e secondaires et qui ont collaboré à cette étude. Le nombre d'écoles participantes par commission scolaire est le suivant :
 - Commission scolaire de Montréal : 21 sur 30
 - Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys : 9 sur 14
 - Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île : 6 sur 8

Précisions méthodologiques (3 sur 5)

- Il y a 2 019 élèves qui ont répondu au questionnaire dans les trois commissions scolaires visées alors que le nombre d'élèves de 4^e et de 5^e années du secondaire était de 17 066 en 2014-2015. Nous ne sommes pas en mesure de calculer le taux de réponse de l'enquête étant donné que le nombre exact d'élèves sollicités n'a pas été compilé lors de la collecte.
- Afin d'assurer la représentativité de l'échantillon, celui-ci a été pondéré selon le niveau scolaire, le sexe et le programme d'études (régulier ou particulier).
 - La marge d'erreur maximale pour une proportion de 50 % est donc estimée à $\pm 2,2$ %.
- Il est normal que le nombre de répondants diffère légèrement d'une question à l'autre en raison de la non-réponse partielle et de l'utilisation de la pondération.
- Il faut rester prudent dans la comparaison des résultats de la présente enquête avec ceux d'autres enquêtes puisque ces dernières ont été réalisées auprès d'élèves de niveaux scolaires différents (ex. secondaire 1 à 5) ou de territoires différents (ex. ensemble du Québec ou régions particulières).

Précisions méthodologiques (4 sur 5)

- Lorsque nous référons aux élèves en emploi ou à ceux ayant occupé un emploi, il s'agit indistinctement de ceux qui occupaient un emploi au moment de l'enquête ou qui avaient occupé un emploi depuis le début de l'année scolaire. Inversement, les élèves sans emploi sont ceux qui n'ont pas été dans l'une de ces situations.
- Le statut d'emploi renvoie au fait d'être en emploi ou sans emploi.
- L'intensité du travail rémunéré renvoie au nombre d'heures hebdomadaires de travail rémunéré.
- Pour les quelques élèves n'ayant pas déclaré un nombre entier d'heures de travail rémunéré, celui-ci a été arrondi au nombre entier le plus proche. Par exemple, la classe 16 heures ou plus correspond aux élèves consacrant 15,5 heures ou plus par semaine à leur emploi.
- Le choix des indicateurs-clés présentés dans le présent portrait a été réalisé de pair avec le comité-conseil. Ce dernier a d'ailleurs été constitué afin de s'assurer que les décisions des chercheurs s'arriment aux besoins du milieu.

Précisions méthodologiques (5 sur 5)

- Le niveau de signifiante statistique de différents tests d'association (Phi pour les mesures nominales, Gamma pour les mesures ordinales) a été utilisé pour comparer les caractéristiques de certains groupes (ex. les élèves en emploi ou sans emploi). Le seuil de signification observé (valeur p) permet d'apprécier les différences statistiquement significatives entre les groupes.
- Une valeur p inférieure à 5 % ($p < 0,05$) signifie qu'il y a moins de 5 % des chances de se tromper en affirmant que les réponses des groupes diffèrent entre elles. Des valeurs p inférieures à 1 % ($p < 0,01$) ou à 0,1% ($p < 0,001$) signifient quant à elles que les chances de commettre une telle erreur sont respectivement inférieures à une chance sur 100 et à une chance sur 1 000.
- Lorsqu'il y a plus de 5 % des chances de se tromper en affirmant qu'il y a une différence entre des groupes relativement à une caractéristique donnée, le test est dit non significatif (n.s.). Les différents groupes à l'étude ne se distinguent alors pas relativement à cette caractéristique.

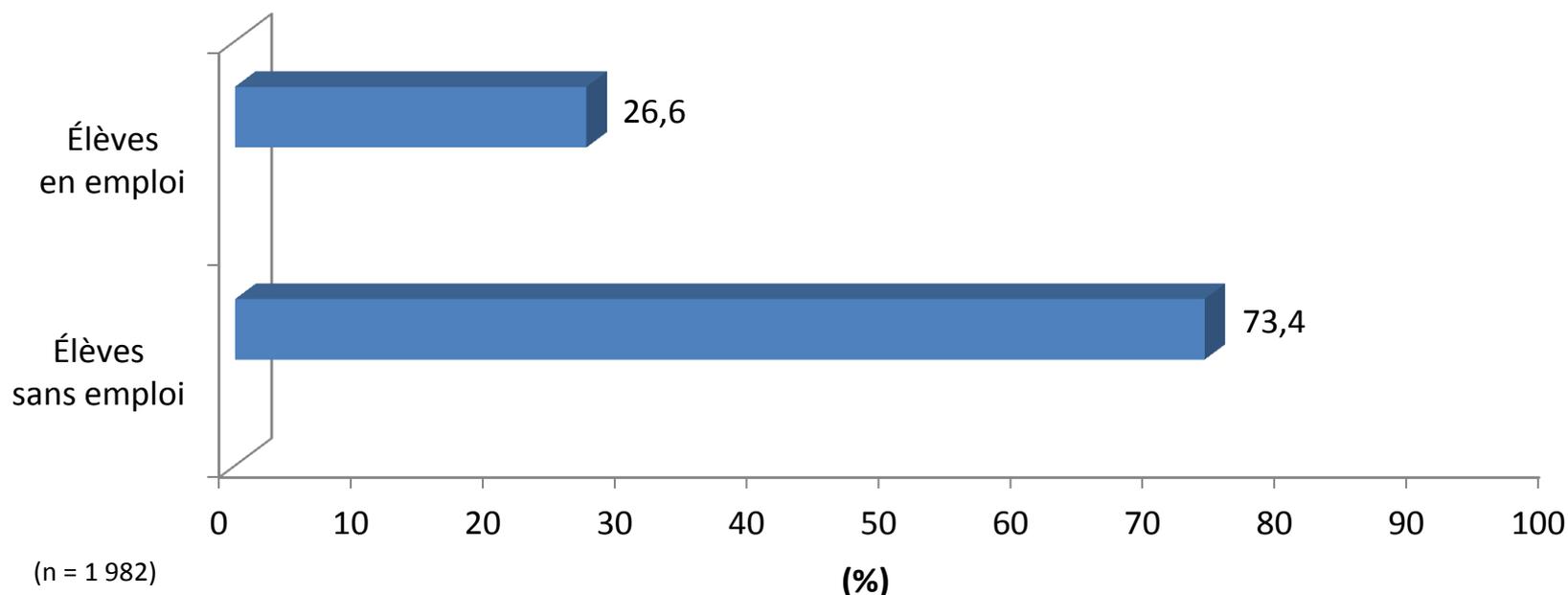
Partie 1

Caractéristiques des élèves en emploi et sans emploi



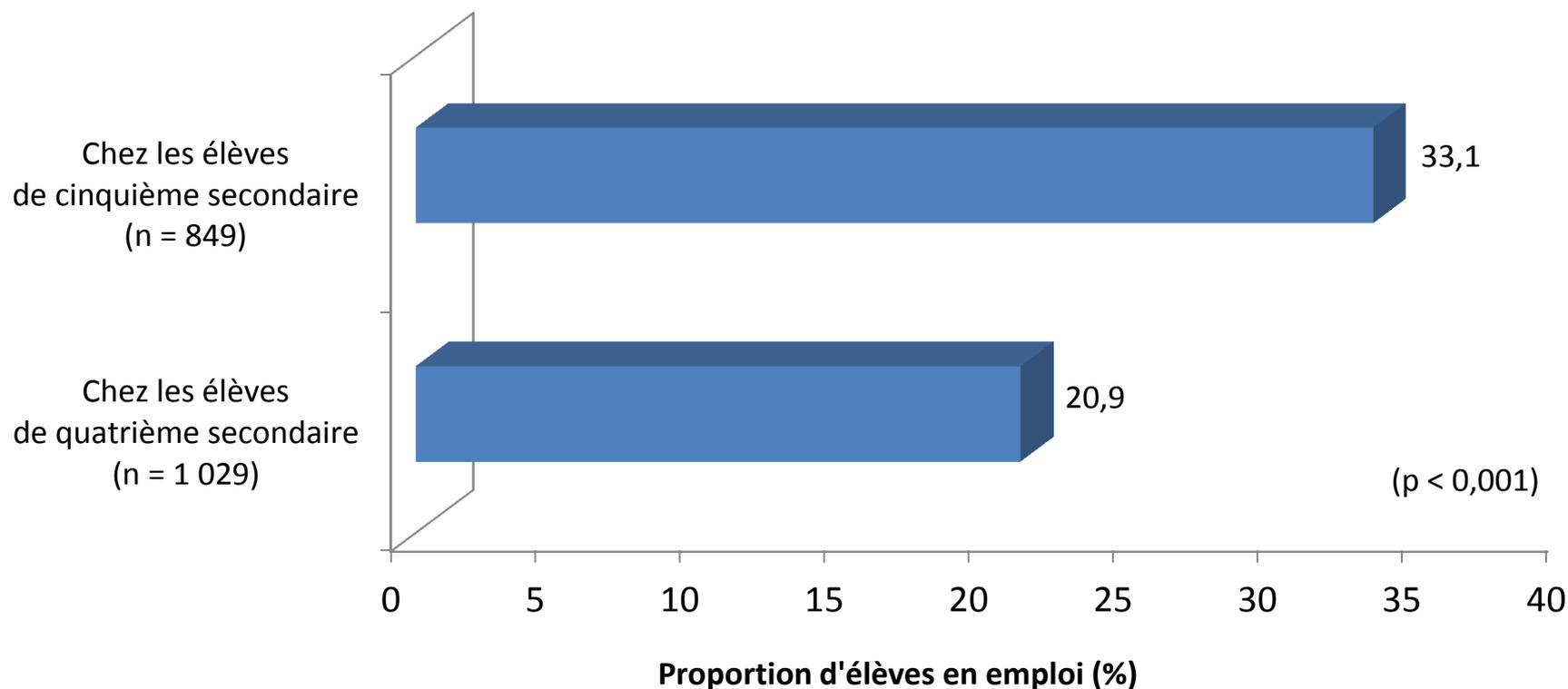
1.1 Prévalence du travail rémunéré chez les élèves de 4^e et de 5^e secondaire

Figure 1 : Proportion d'élèves en emploi



- Dans l'ensemble des trois commissions scolaires, un peu plus du quart des élèves (26,6 %) de 4^e et de 5^e années du secondaire ont occupé un emploi depuis le début de l'année scolaire 2014-2015.
- La proportion d'élèves en emploi est semblable selon le programme d'études, la commission scolaire fréquentée ou le sexe (données non présentées).
 - Dans la récente *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011* (EQSJS) (ISQ, 2012), les filles sont plus nombreuses à travailler que les garçons, mais elles le font toutefois moins intensivement qu'eux.

Figure 2 : Proportion d'élèves en emploi selon le niveau scolaire



- Il y a proportionnellement plus d'élèves de 5^e secondaire que de 4^e secondaire en emploi, c'est-à-dire ceux qui ont occupé un emploi rémunéré depuis le début de l'année scolaire (33,1 % comparativement à 20,9 %).
- C'est sensiblement moins que ce rapporté dans l'EQSJS (ISQ, 2012) où 49,6 % des élèves de 5^e secondaire et 37,1 % des élèves de 4^e secondaire détenaient un emploi rémunéré au moment de l'enquête.

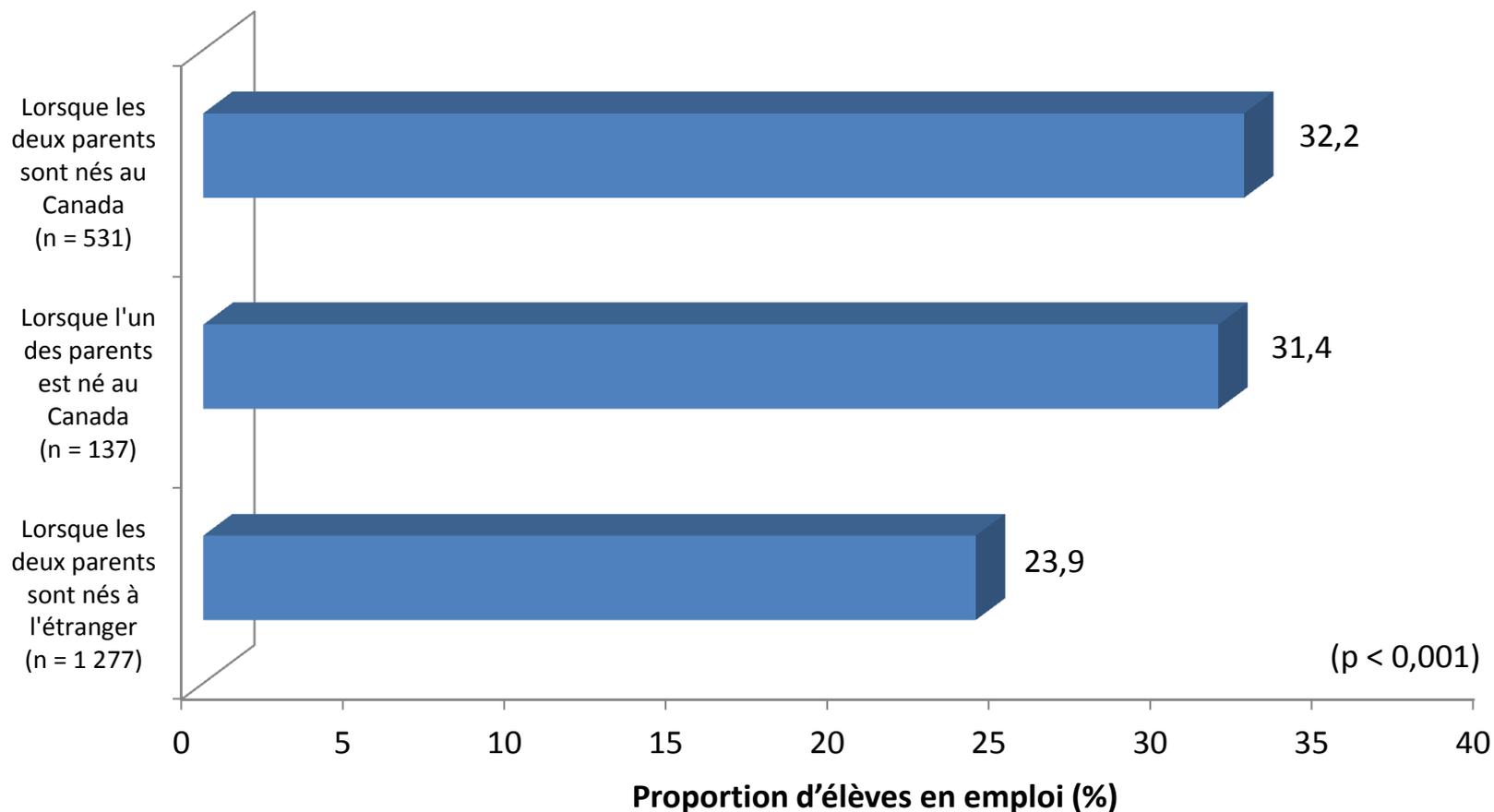
1.2 Prévalence du travail rémunéré selon la situation familiale

Tableau 1 : Relation entre les caractéristiques familiales et le statut d'emploi

Caractéristiques familiales	Lien avec le statut d'emploi
Lieu de naissance de l'élève - au Québec ou ailleurs (n = 1 953)	n.s.
Lieu de naissance des parents - au Québec ou ailleurs (n = 1 945)	p < 0,001
Scolarité de la mère (n = 1 925)	n.s.
Scolarité du père (n = 1 855)	n.s.
Vit dans une famille éprouvant de l'insécurité alimentaire (n = 1 910)	p < 0,05

- Le fait d'avoir occupé ou non un emploi depuis le début de l'année scolaire ne varie pas selon le lieu de naissance de l'élève ou le niveau de scolarité de sa mère et de son père.
- Il varie cependant selon le lieu de naissance des parents de l'élève (p < 0,001) et la situation d'insécurité alimentaire éprouvée par sa famille (p < 0,05).

Figure 3 : Proportion d'élèves en emploi selon l'origine des parents

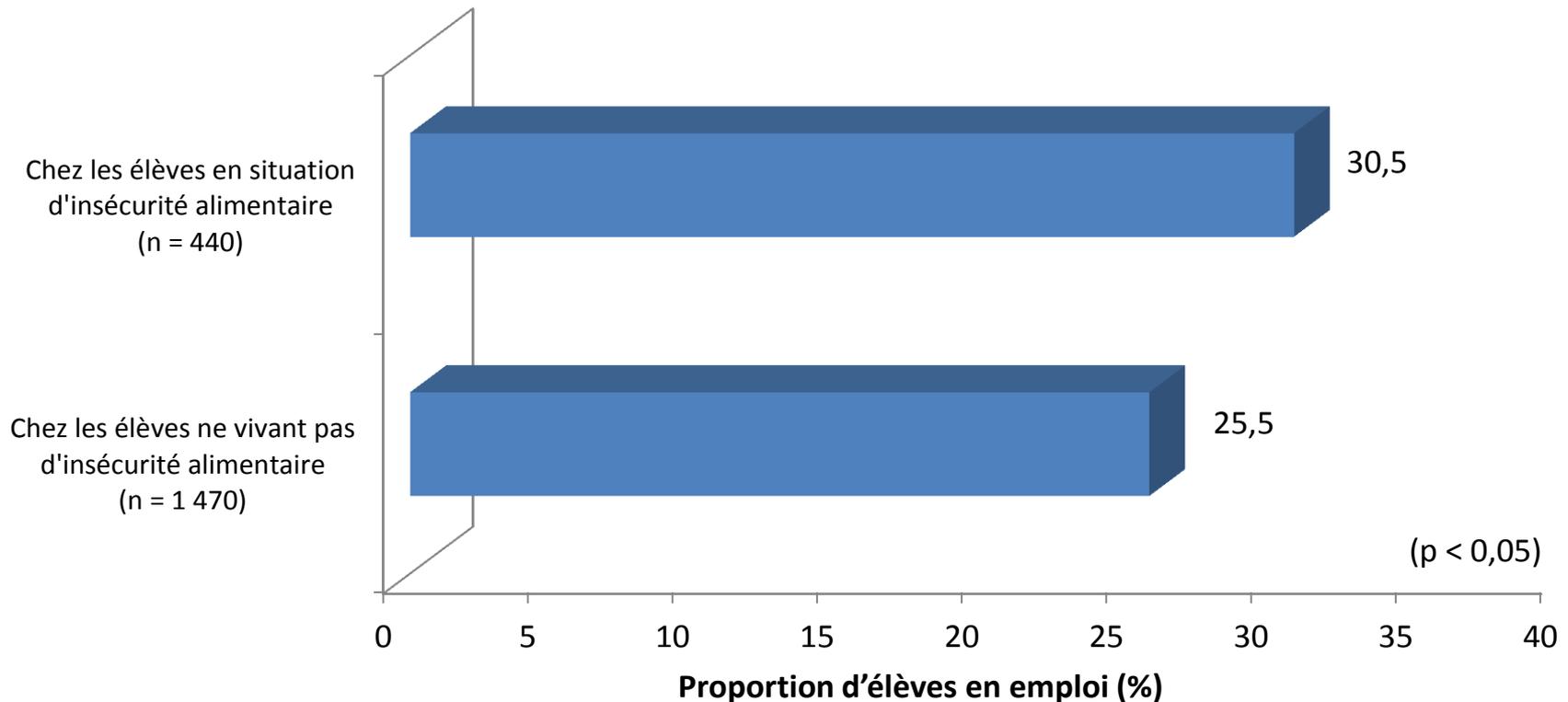


- On retrouve proportionnellement moins d'élèves ayant occupé un emploi depuis le début de l'année scolaire parmi ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger comparativement à ceux dont au moins un des parents est né au Canada.

Indice d'insécurité alimentaire (ISQ, 1998)

- Cet indice est construit sur la base des trois énoncés suivants :
 - Dans ma famille, nous mangeons la même chose plusieurs jours de suite parce que nous n'avons que quelques aliments sous la main et nous n'avons pas d'argent pour en racheter.
 - Dans ma famille, nous mangeons moins que nous le devrions parce que nous n'avons pas assez d'argent pour la nourriture.
 - Dans ma famille, nous ne pouvons pas nous offrir des repas équilibrés (viande, fruits/légumes, produits laitiers, pain et céréales) parce que nous ne pouvons pas nous le permettre financièrement.
- Si l'élève a indiqué qu'au moins une de ces trois situations est souvent vraie ou parfois vraie pour lui, il a été identifié comme vivant de l'insécurité alimentaire.

Figure 4 : Proportion d'élèves en emploi selon le fait de vivre ou non de l'insécurité alimentaire



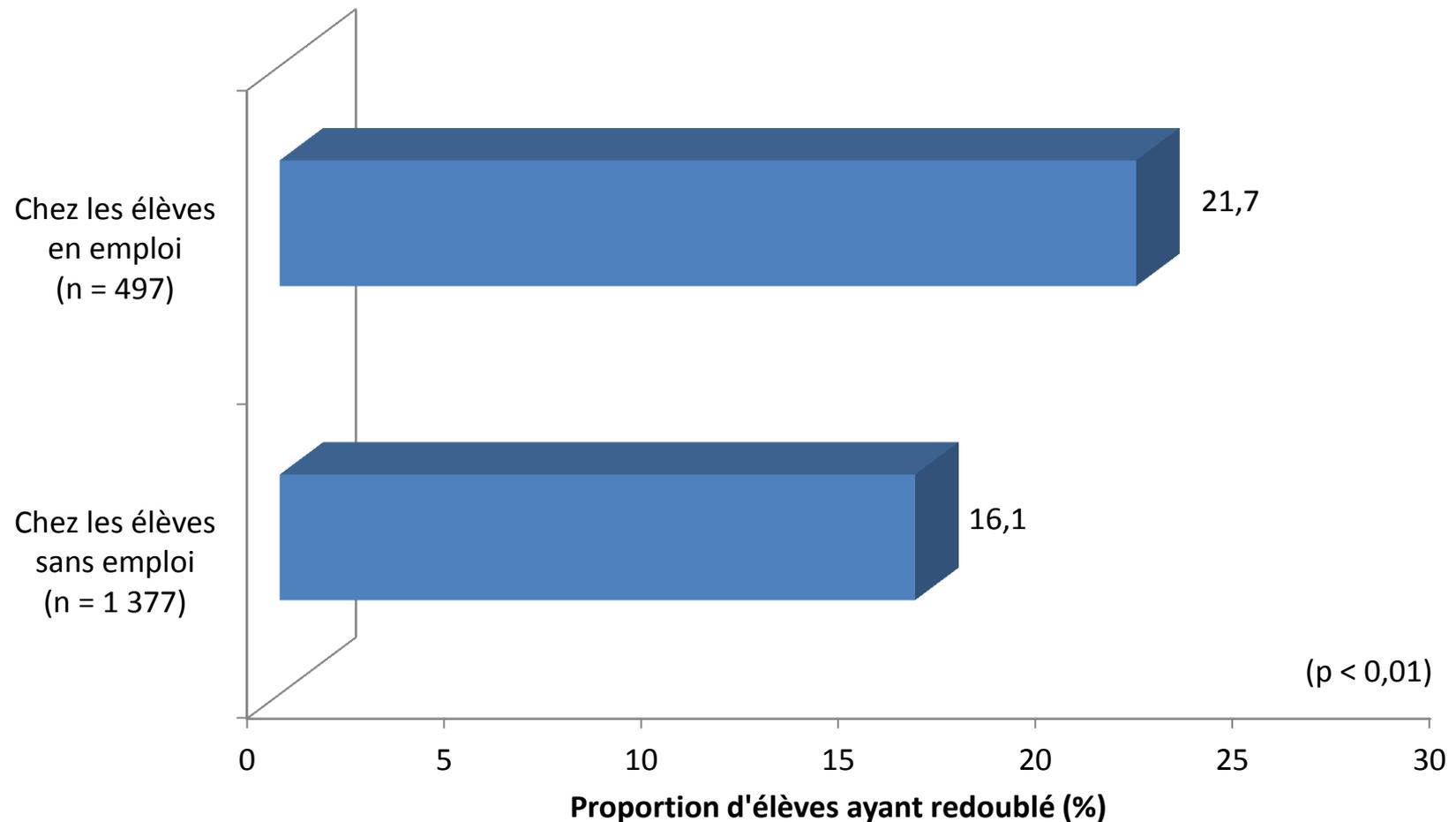
- Les élèves rapportant vivre dans une famille où il y a de l'insécurité alimentaire sont proportionnellement plus nombreux à avoir travaillé depuis le début de l'année scolaire comparativement à ceux ne rapportant pas vivre cette situation (30,5 % contre 25,5 %).
- Dans l'EQSJS (ISQ, 2012), il a été rapporté que les élèves très défavorisés sur le plan matériel et social occupaient un peu moins fréquemment un emploi que les élèves plus favorisés.

Faits saillants des sections 1.1 et 1.2

- Plus du quart des élèves de 4^e et de 5^e années du secondaire (26,6 %) affirment avoir travaillé contre rémunération depuis le début de l'année scolaire.
- Plus d'élèves de 5^e secondaire que de 4^e secondaire ont occupé un emploi (respectivement 33,1 % et 20,9 %). Toutefois, aucune différence n'a été observée dans le fait de travailler ou non selon le programme d'études, la commission scolaire fréquentée ou le sexe.
- Les élèves dont les deux parents sont nés à l'étranger sont proportionnellement moins nombreux (23,9 %) à rapporter avoir travaillé depuis le début de l'année scolaire que ceux dont au moins un parent est né au Canada (32,0 %; données non présentées).
- Les élèves affirmant vivre dans une famille où il y a de l'insécurité alimentaire sont proportionnellement plus nombreux que les autres élèves à travailler au cours de l'année scolaire (30,5 % comparativement à 25,5 %).

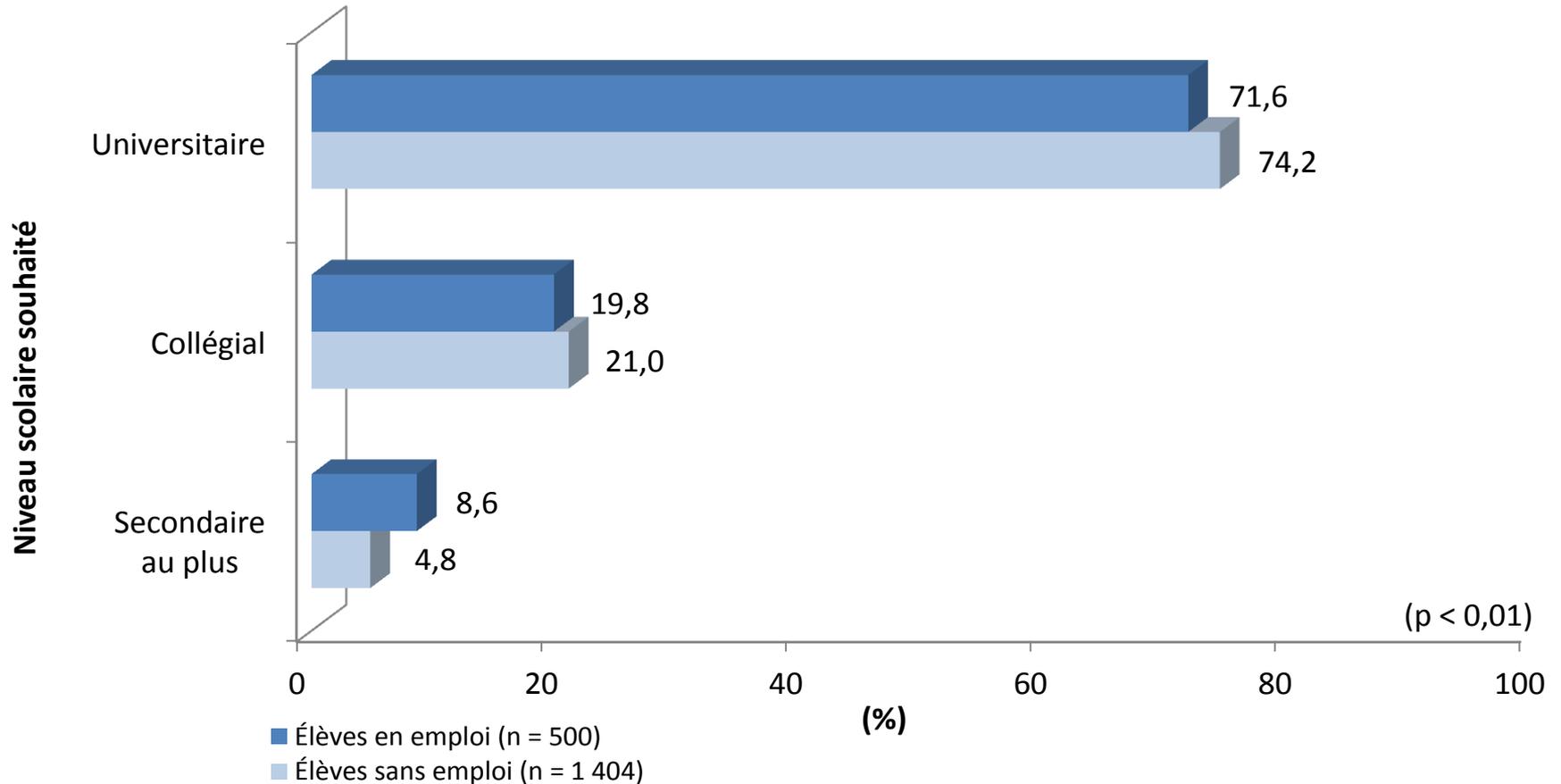
1.3 Caractéristiques scolaires des élèves selon le statut d'emploi

Figure 5 : Proportion d'élèves ayant redoublé au secondaire selon le statut d'emploi



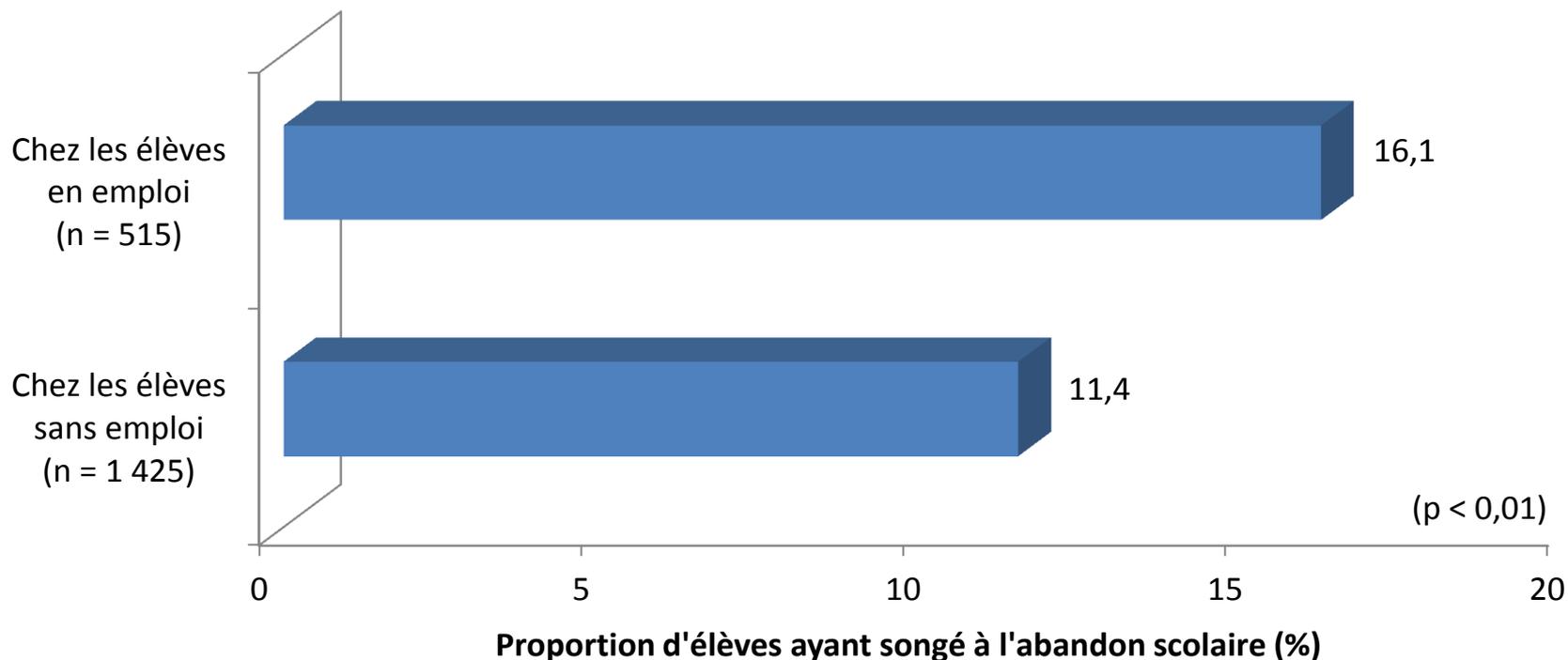
- Une plus grande proportion d'élèves en emploi affirme avoir redoublé au secondaire (21,7 % comparativement à 16,1 % chez les élèves sans emploi) .

Figure 6 : Aspirations scolaires idéales des élèves selon le statut d'emploi



- Parmi les élèves qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études au-delà du secondaire, on retrouve proportionnellement plus d'élèves en emploi que sans emploi (8,6 % comparativement à 4,8 %).
- À l'instar de l'*Enquête interrégionale 2008* réalisée auprès d'élèves de 4^e et de 5^e années du secondaire (Gaudreault et coll., 2013), une proportion plus importante d'élèves sans emploi que d'élèves en emploi souhaitent entreprendre des études postsecondaires.

Figure 7 : Proportion d'élèves ayant songé abandonner l'école selon le statut d'emploi



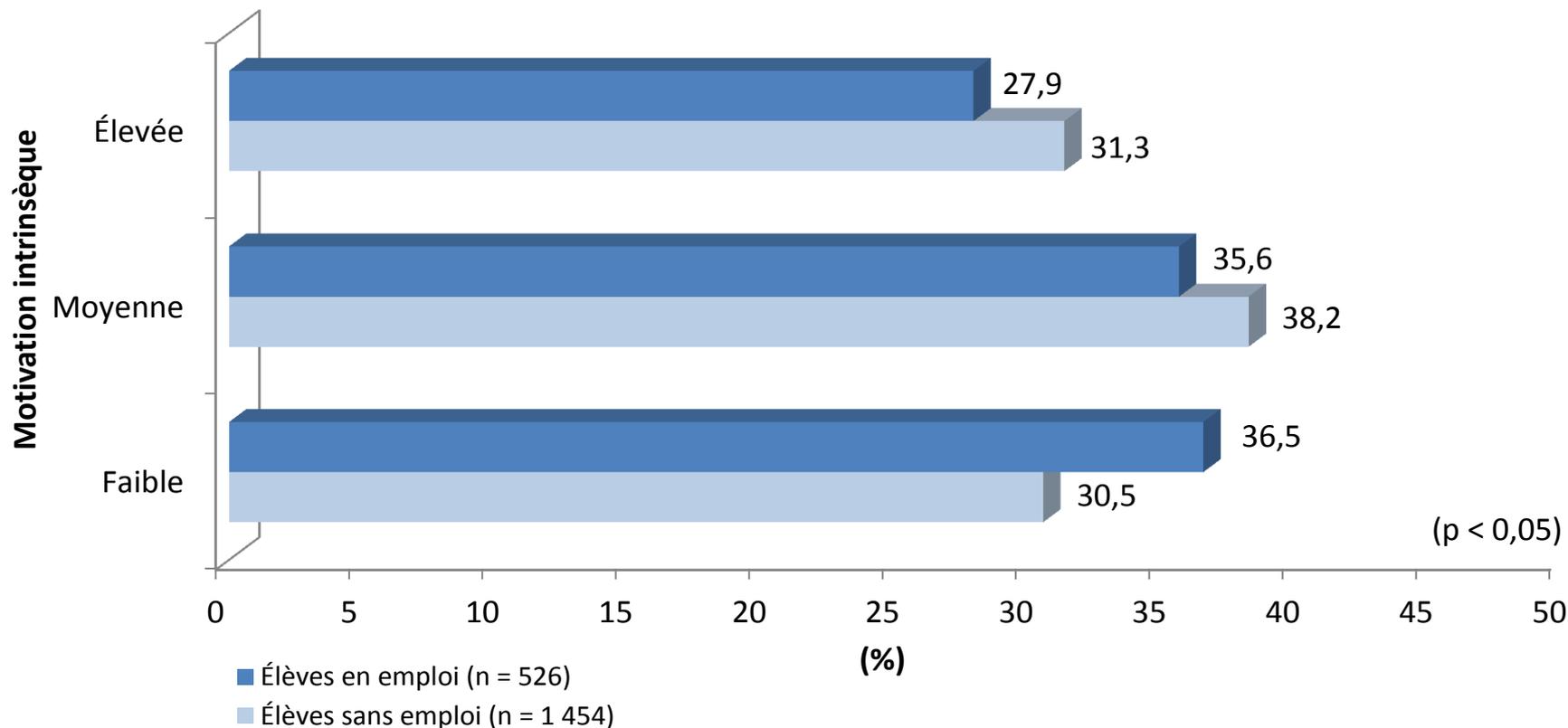
- Les élèves en emploi sont proportionnellement plus nombreux que ceux sans emploi à avoir songé abandonner leurs études au cours des trois mois ayant précédés l'enquête (16,1 %, comparativement à 11,4 %).

La motivation scolaire intrinsèque selon Vallerand (1993)

L'échelle considérée est l'échelle de motivation intrinsèque liée à la connaissance (étudier pour le plaisir d'apprendre).

- L'échelle représente la moyenne des quatre énoncés suivants. Le score obtenu est par la suite regroupé sur la base de terciles pour former trois catégories (faible, moyenne, élevée).
- Je suis mes cours...
 - parce que j'éprouve du plaisir et de la satisfaction à apprendre de nouvelles choses;
 - parce qu'ils me procurent du plaisir à découvrir de nouvelles choses;
 - parce qu'ils me procurent du plaisir à en savoir plus long sur les matières qui m'attirent;
 - parce qu'ils me permettent de continuer d'apprendre une foule de choses qui m'intéressent.

Figure 8 : Niveau de motivation intrinsèque liée à la connaissance selon le statut d'emploi



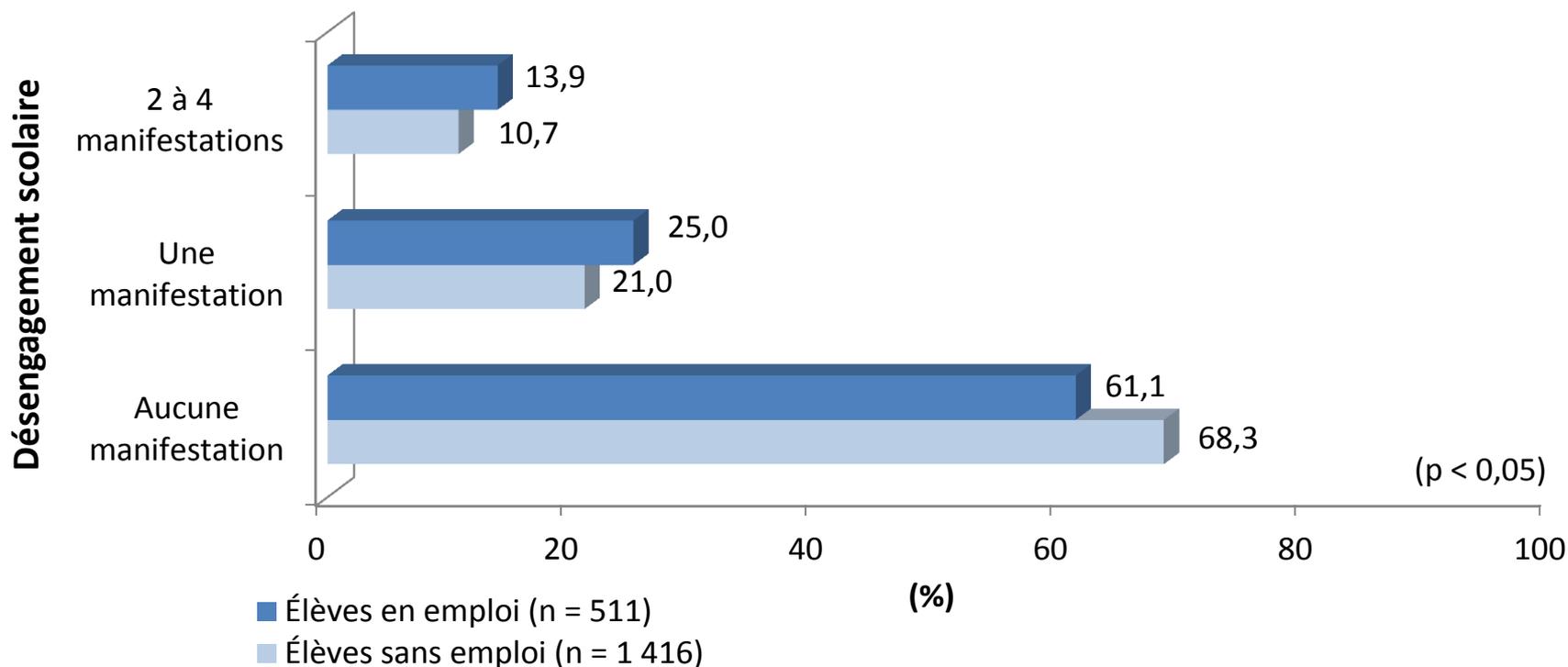
- Les élèves en emploi sont proportionnellement moins nombreux que les élèves sans emploi à présenter un niveau élevé de motivation intrinsèque liée à la connaissance (27,9 % comparativement à 31,3 %).
- À l'inverse, les élèves en emploi sont proportionnellement plus nombreux que ceux sans emploi à présenter un niveau faible de motivation intrinsèque liée à la connaissance (36,5 % comparativement à 30,5 %).

Manifestations de désengagement scolaire comportemental (Archambault, 2006)

Les quatre manifestations de désengagement scolaire suivantes ont été mesurées. Les élèves ont ensuite été regroupés en fonction du nombre de manifestations présentes.

- Manquer des cours sans excuse valable à plusieurs reprises depuis le début de l'année scolaire
- Estimer qu'il faut beaucoup d'énergie à un enseignant pour discuter et négocier avec lui
- Participer activement aux cours (jamais ou rarement)
 - écouter attentivement
 - prendre des notes
 - participer aux travaux d'équipe
- Faire les travaux scolaires en dehors des cours (jamais ou rarement)
 - les travaux facultatifs demandés par les enseignants
 - les travaux qui sont évalués
 - les lectures demandées par les enseignants

Figure 9 : Nombre de manifestations de désengagement scolaire comportemental selon le statut d'emploi



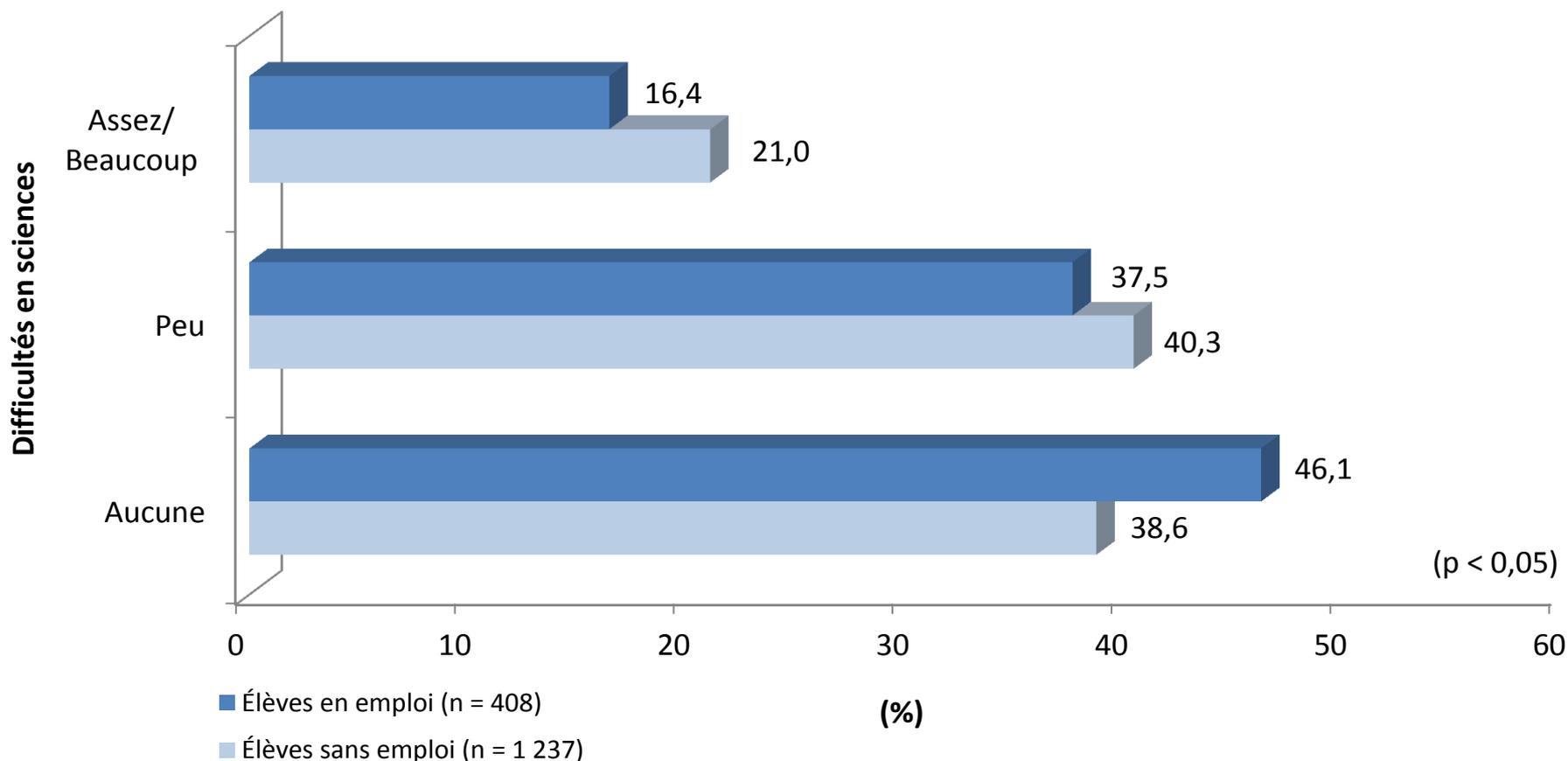
- Les manifestations de désengagement scolaire comportemental sont plus fréquentes chez les élèves en emploi que chez les élèves sans emploi.
- Dans l'*Enquête interrégionale 2008* (Gaudreault et coll., 2013), on retrouvait une plus grande proportion d'élèves en emploi que d'élèves sans emploi qui étaient désengagés sur le plan scolaire (23,1 % comparativement à 12,6 %), c'est-à-dire ayant deux manifestations comportementales ou plus.

Tableau 2 : Relation entre les difficultés rapportées dans certaines matières scolaires et le statut d'emploi

Difficultés rapportées	Lien avec le statut d'emploi
Français, lecture et compréhension (n = 1 958)	n.s.
Français, écriture (n = 1 950)	n.s.
Anglais, lecture et compréhension (n = 1 907)	n.s.
Anglais, écriture (n = 1 924)	n.s.
Sciences, pratique (n = 1 645)	p < 0,05
Sciences, théorie (n = 1 640)	n.s.

- Il n'y a pas de relation entre le statut d'emploi et les difficultés rapportées dans certaines matières scolaires à l'exception des Sciences (pratique).

Figure 10 : Niveau de difficulté en sciences (pratique) selon le statut d'emploi



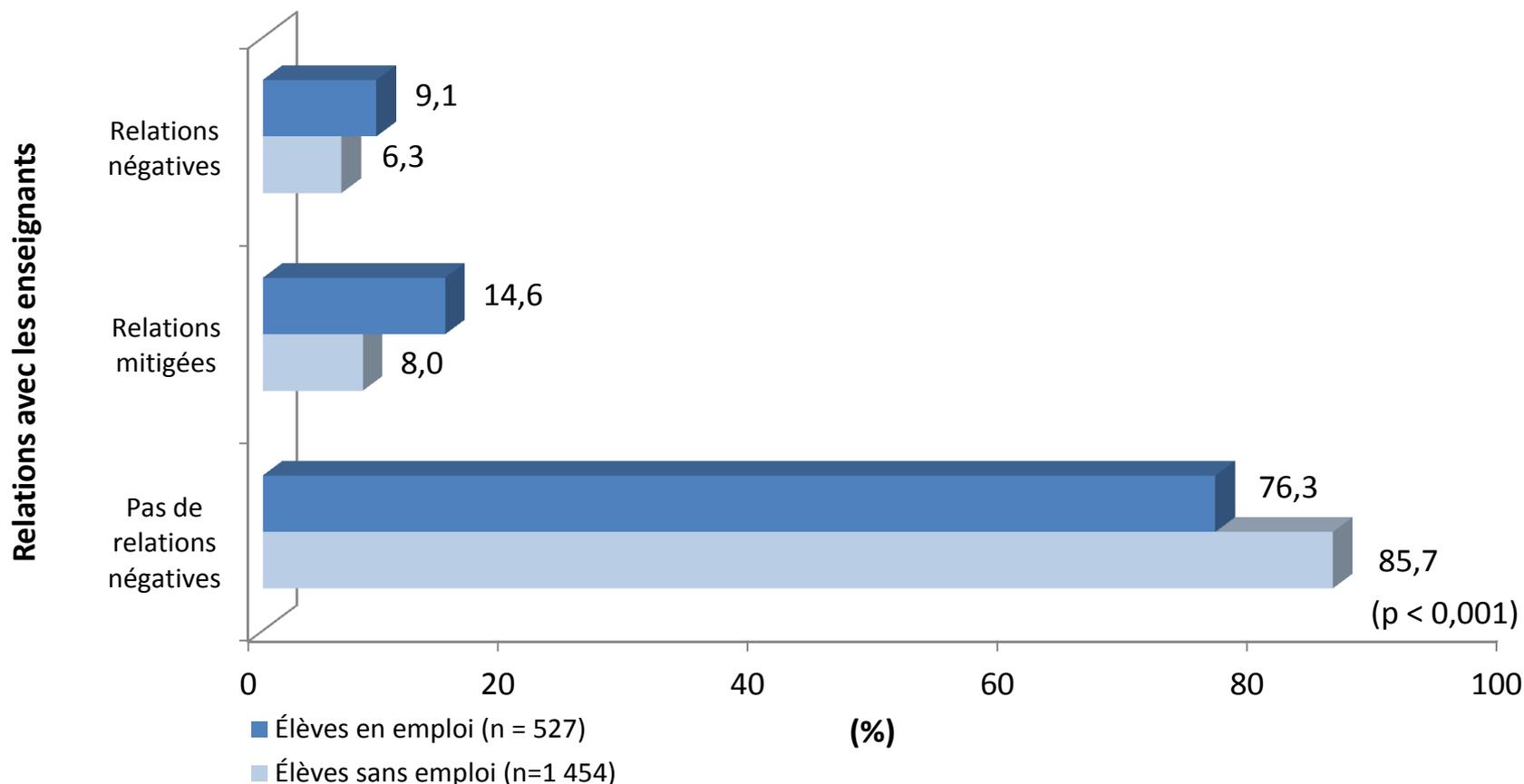
- Parmi les élèves rapportant avoir assez ou beaucoup de difficultés en Sciences (pratique), on retrouve proportionnellement plus d'élèves sans emploi (21,0 %) que d'élèves avec un emploi (16,4 %).

Les relations avec les enseignants

Cette échelle est inspirée des travaux liés à l'évaluation de la *Stratégie d'intervention Agir autrement* menée par l'équipe de M. Michel Janosz. La moyenne des scores obtenus aux sept éléments suivants détermine la qualité de la relation qu'entretient un élève avec ses enseignants :

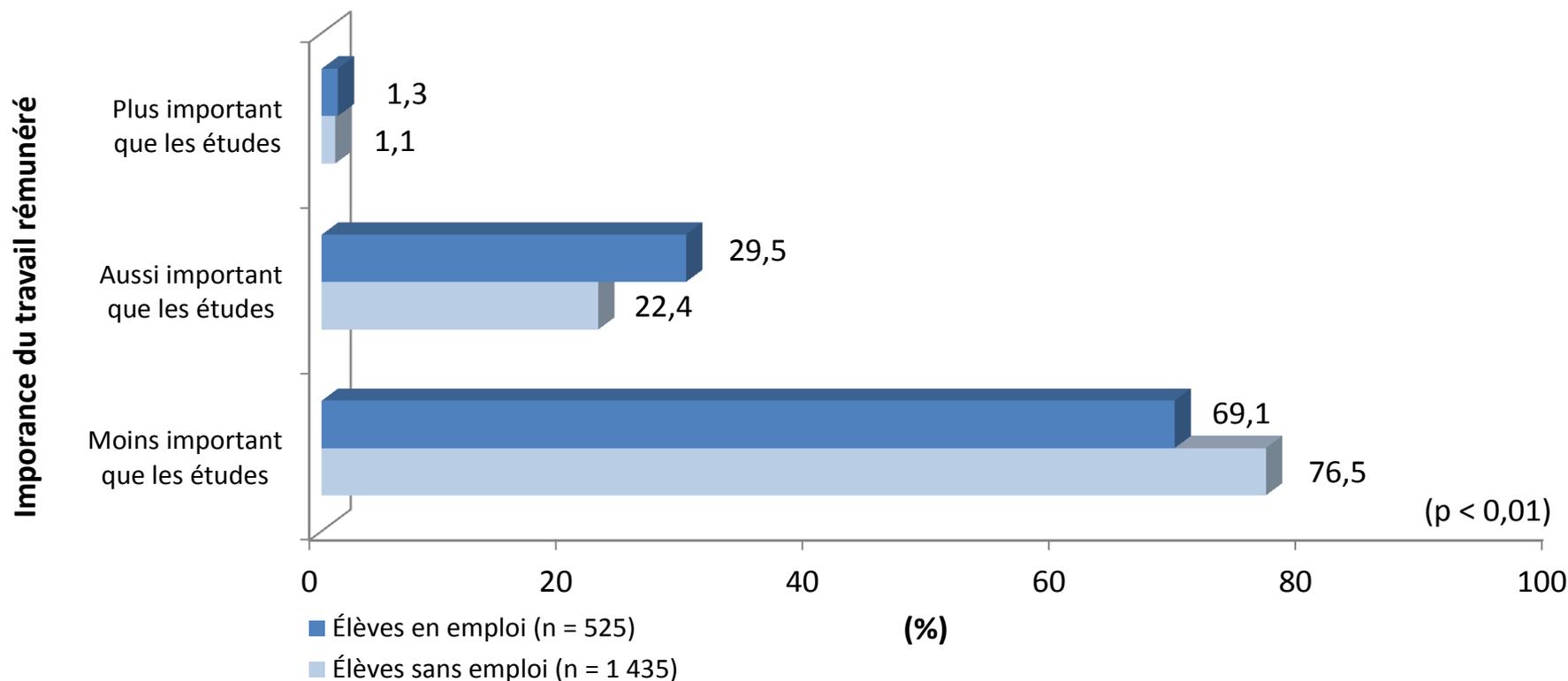
- Être souvent en conflit avec les enseignants
- Se mettre facilement en colère contre les enseignants
- Avoir parfois l'impression d'être traité injustement par les enseignants
- Estimer qu'il faut beaucoup d'énergie à un enseignant pour discuter avec lui
- Éprouver de la difficulté à bien s'entendre avec les enseignants
- Ne pas aimer les enseignants
- Ne pas se sentir respecté par les enseignants

Figure 11 : Qualité des relations entre les élèves et les enseignants selon le statut d'emploi



- Les élèves en emploi sont proportionnellement plus nombreux que les élèves sans emploi à rapporter avoir des relations négatives ou mitigées avec leurs enseignants.

Figure 12 : Importance accordée au travail rémunéré par rapport aux études selon le statut d'emploi



- Une proportion moindre d'élèves en emploi estime que le travail rémunéré est moins important que les études (69,1 % comparativement à 76,5 % chez les élèves sans emploi).

Faits saillants de la section 1.3

- Les élèves ayant occupé ou occupant un emploi depuis le début de l'année scolaire sont proportionnellement plus nombreux que leurs pairs n'ayant pas occupé d'emploi à :
 - avoir redoublé au secondaire (21,7 % contre 16,1 %)
 - avoir songé abandonner leurs études (16,1 % contre 11,4 %)
 - rapporter un niveau faible de motivation intrinsèque (36,5 % contre 30,5 %)
 - présenter au moins une manifestation de désengagement scolaire comportemental (38,9 % contre 31,7 %)
 - estimer entretenir des relations négatives ou mitigées avec les enseignants (23,7 % contre 14,3 %)
 - ne pas vouloir poursuivre d'études postsecondaires (8,6 % contre 4,8 %)

1.4 Cumul d'activités des élèves selon le statut d'emploi

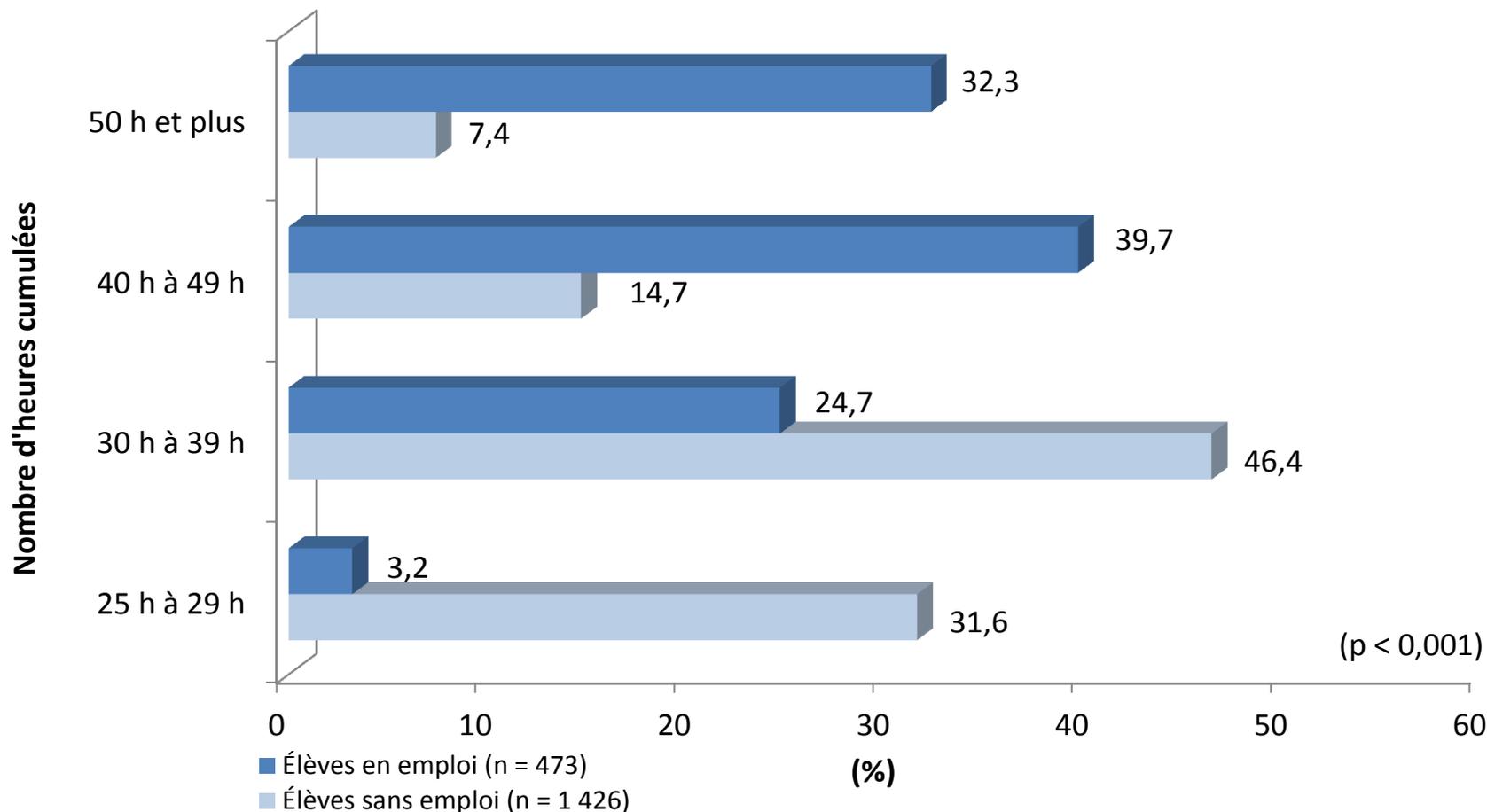
Tableau 3 : Nombre d'heures hebdomadaires consacrées à différentes activités selon le statut d'emploi

Nombre d'heures hebdomadaires consacrées à	Élèves en emploi (h)	Élèves sans emploi (h)	Lien avec le statut d'emploi
En classe	25,0	25,0	n.s.
Travaux scolaires	9,2	9,8	n.s.
Travail rémunéré	12,4	0,0	(p < 0,001)
Cumul d'activités	46,5	34,8	(p < 0,001)
Jeux vidéos	9,4	11,0	(p < 0,01)
Tâches domestiques	4,9	4,6	n.s.
Activités sportives	7,8	5,9	(p < 0,001)
Gardiennage	3,7	2,8	n.s.
	(n ≥ 473)	(n ≥ 1 390)	

Commentaires du tableau 3

- L'indicateur du cumul d'activités démontre que les élèves en emploi consacrent en moyenne 46,5 heures par semaine aux activités dites « productives ».
- Les élèves en emploi ne diffèrent pas de ceux sans emploi en ce qui a trait au nombre d'heures hebdomadaires moyen consacrées aux travaux scolaires, aux tâches domestiques et au gardiennage.
- Les élèves sans emploi consacrent davantage de temps aux jeux vidéos que les élèves en emploi.
- Les élèves en emploi consacrent davantage de temps aux activités sportives que ceux sans emploi.
- À l'instar de l'*Enquête interrégionale 2008* (Gaudreault et coll., 2013), il n'y a pas de différence entre les élèves en emploi et sans emploi par rapport au nombre d'heures consacrées aux travaux scolaires.

Figure 13 : Nombre d'heures cumulées de cours, de travaux scolaires et de travail rémunéré selon le statut d'emploi



- Une proportion importante d'élèves en emploi (72,0 %) consacrent 40 heures ou plus par semaine aux activités dites productives, soit les cours, les travaux scolaires et le travail rémunéré.
- Cette proportion est nettement moindre chez les élèves sans emploi (22,1 %)

1.5 Indicateurs de santé selon le statut d'emploi

Tableau 4 : Habitudes de sommeil des élèves selon le statut d'emploi

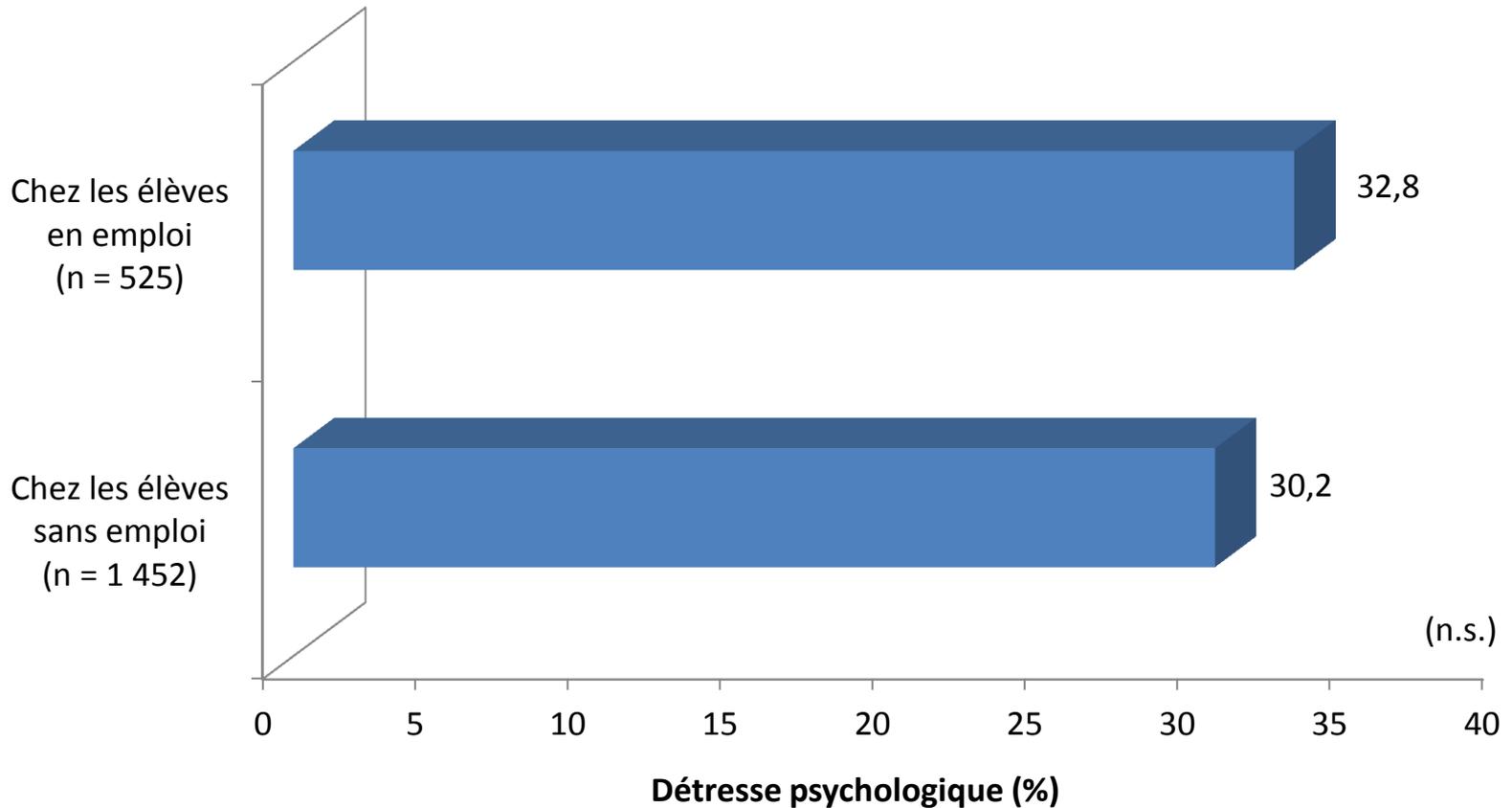
Nombre moyen d'heures	Élèves en emploi (h)	Élèves sans emploi (h)	Lien avec le statut d'emploi
Nombre d'heures de sommeil nécessaires pour être en forme	8,7	8,9	(p < 0,01)
Durée du sommeil	8,3	8,5	(p < 0,01)
La semaine	8,0	8,1	n.s.
La fin de semaine	9,1	9,5	(p < 0,001)
Sommeil de rattrapage la fin de semaine	1,1	1,3	(p < 0,05)
Délai de l'heure du coucher la fin de semaine	1,7	1,8	n.s.
	(n ≥ 498)	(n ≥ 1 389)	

- Les élèves en emploi et sans emploi ne diffèrent pas en ce qui a trait à la durée du sommeil la semaine et au délai de l'heure du coucher la fin de semaine.
- De manière générale, les élèves en emploi dorment moins que ceux sans emploi et déclarent également un moindre besoin de sommeil.

La détresse psychologique

- Cet indice, qui comporte 14 items, réfère à des symptômes ou à des manifestations tels la dépression, l'anxiété, l'agressivité et les troubles cognitifs.
 - Un score de plus de 42,86 est réputé refléter la présence de détresse psychologique. Ce seuil a été établi sur la base du quintile supérieur observé dans une enquête effectuée au Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2002 (Gaudreault et coll., 2004). Il faut préciser que le seuil choisi ne permet pas de mesurer l'ampleur d'un phénomène dans une population donnée. Il sert par contre à comparer l'ampleur de ce phénomène dans le temps ou dans divers sous-groupes, ce qui permet d'en suivre l'évolution et d'identifier des groupes à risque.

Figure 14 : Présence de détresse psychologique selon le statut d'emploi



- La proportion d'élèves en emploi et sans emploi présentant un niveau élevé de détresse psychologique ne diffère pas.

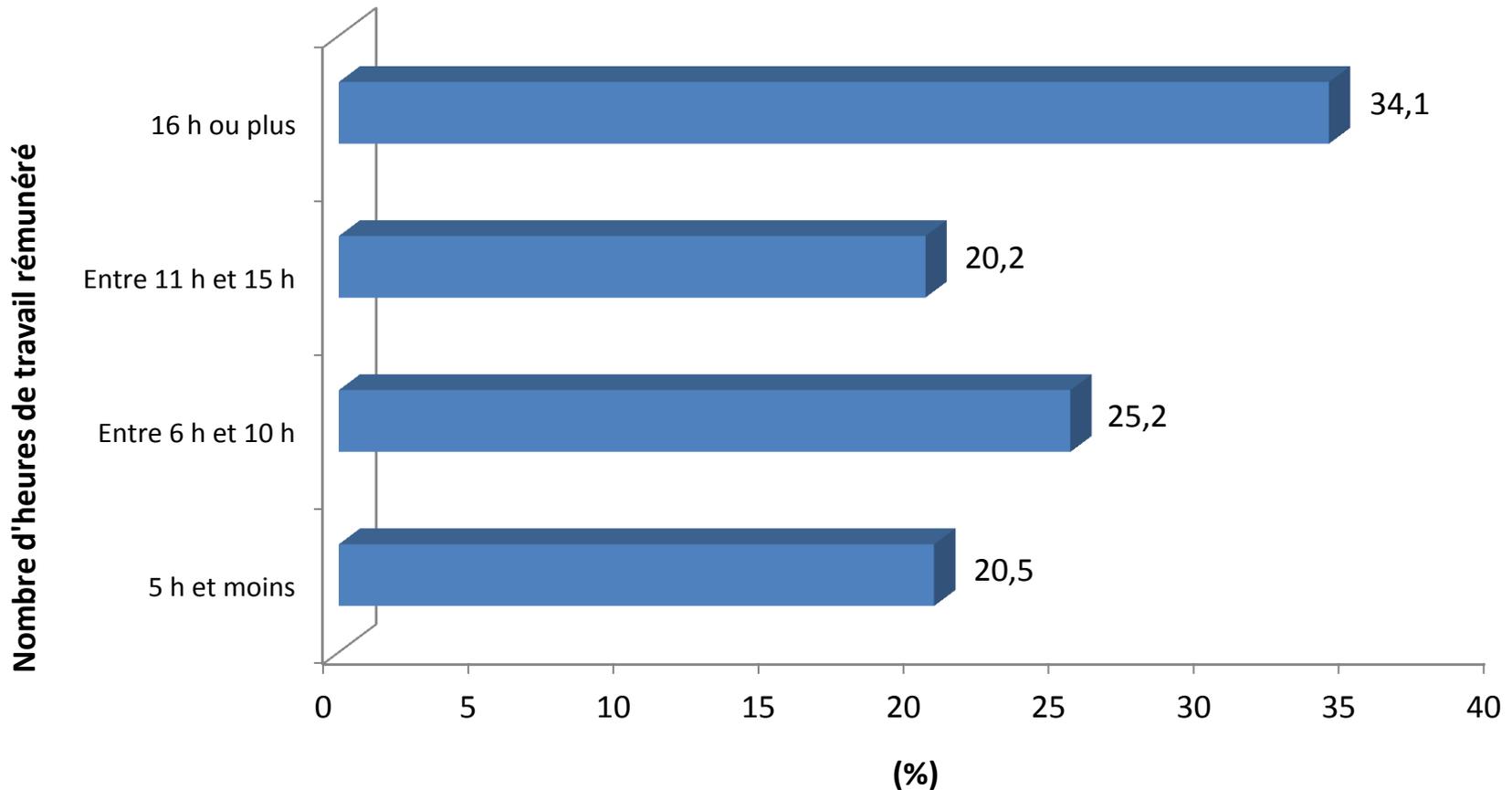
Partie 2

Portrait des élèves en emploi



2.1 Description de l'emploi occupé

Figure 15 : Nombre d'heures hebdomadaires de travail rémunéré chez les jeunes en emploi



- Les élèves en emploi passent en moyenne 12,4 heures par semaine au boulot (données non présentées).
- Plus du tiers (34,1 %) de ceux-ci ont consacré 16 heures ou plus par semaine à leur emploi.
- Il n'y a pas de différence entre les garçons et les filles quant à l'intensité du travail (données non présentées).

Tableau 5 : Titres d'emploi des élèves

Postes occupés ¹	(%)
Caissier	28,0
Vendeur, conseiller ou commis	19,8
Cuisinier ou aide cuisinier	14,2
Serveur	11,8
Emballeur	11,7
Entraîneur/moniteur sportif, assistant-surveillant-sauveteur en piscine	10,7
Animateur/moniteur	7,4
Réceptionniste	6,6
Ouvrier, journalier, mécanicien	5,2
Plongeur	4,8
Arbitre sportif	3,3
Agent de sécurité	2,0
Camelot, distribution de journaux	0,7
Travail à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture	0,7
Pompiste	0,2
Autres	1,9
	(n = 503)

¹ Comme les répondants pouvaient choisir plus d'un métier, la somme est supérieure à 100.

- Les postes occupés par les élèves en emploi se retrouvent surtout dans les catégories de la vente au détail (caissier, vendeur, conseiller, commis ou emballeur) et de la restauration (cuisinier, serveur et plongeur).

Tableau 6 : Raisons d'occuper un emploi rémunéré durant l'année scolaire

Raisons d'occuper un emploi rémunéré ¹ (n = 521)	(%)	Lien avec le nombre d'heures travaillées
Pour me payer des choses dont j'ai envie	77,1	n.s.
Pour acquérir de l'expérience de travail	69,8	n.s.
Pour faire des économies pour plus tard	54,3	n.s.
Pour développer mon sens des responsabilités	50,3	n.s.
Pour accroître mon autonomie, être moins dépendant de mes parents	33,7	n.s.
Pour aider mes parents	27,3	p < 0,01
Pour apprendre de nouvelles choses	23,6	n.s.
Parce que mes parents m'ont encouragé à travailler	20,1	n.s.
Pour occuper mes temps libres	16,1	n.s.
Pour me changer les idées de l'école	11,8	n.s.

¹ Comme les répondants pouvaient choisir plus d'une raison, la somme est supérieure à 100.

Commentaires du tableau 6

- Sans surprise, la possibilité de pouvoir se procurer des biens de consommation est une motivation importante pour une très large proportion des élèves ayant occupé ou occupant un emploi depuis le début de l'année scolaire (77,1 %). Cependant, il faut noter que l'acquisition d'une expérience de travail (69,8 %), la possibilité de faire des économies pour plus tard (54,3 %) et la perspective de développer son sens des responsabilités (50,3 %) sont respectivement évoquées comme deuxième, troisième et quatrième raisons les plus fréquentes pour occuper un emploi pendant l'année scolaire.
- Aider ses parents est la seule raison mentionnée qui est significativement associée au nombre d'heures travaillées.
 - Parmi ceux qui travaillent moins de 5 heures par semaine, 16,7 % mentionnent cette raison, comparativement à 37,5 % chez ceux qui consacrent 16 heures et plus à un emploi (données non présentées).

Tableau 7 : Contraintes physiques de l'emploi et environnement psychosocial du travail

Caractéristiques	(%)
Nombre de contraintes physiques de l'emploi (n = 510)	
Entre 0 et 2	54,5
Entre 3 et 5	33,4
6 et plus	12,1
Faible soutien social au travail de la part du supérieur (n = 495)	60,1
Charge de travail élevée (n = 489)	76,1

- Dans l'*Enquête interrégionale 2008* (Laberge et coll., 2014), les élèves en emploi du secondaire de 15 à 19 ans étaient en moyenne exposés à environ six contraintes physiques. Dans la présente étude, le nombre moyen de contraintes physiques auquel les élèves en emploi sont exposés est d'environ trois (données non présentées), ce qui ne semble pas excessif.
- Une forte proportion d'élèves en emploi disent bénéficier de peu de soutien social de la part de leur supérieur et devoir répondre à une charge de travail élevée.
 - Chez des étudiants de 19 à 21 ans, un plus faible niveau de soutien social au travail a précédemment été associé à un niveau plus élevé de fatigue chronique liée au travail (Laberge et coll., 2008).

Tableau 8 : Accidents de travail et information sur la santé et la sécurité au travail (SST)

Caractéristiques	(%)
Avoir subi un accident du travail depuis le début de l'année scolaire (n = 517)	13,1
Avoir été informé sur la santé et la sécurité au travail (n = 518)	72,8
Sources d'information sur la santé et la sécurité au travail ¹ (n = 373)	
Un employeur	47,9
La télévision	40,3
Mes parents	35,4
Une formation en emploi	27,0
L'école	25,5
Internet	22,3
Les collègues de travail	19,7
Les amis	14,3
L'escouade jeunesse	3,3
Les magazines	3,2
Défi prévention jeunesse	2,3
Autres	4,9

¹ Comme les répondants pouvaient choisir plus d'une source, la somme est supérieure à 100.

Commentaires du tableau 8

- Environ un élève en emploi sur huit (13,1 %) affirme avoir subi un accident de travail depuis le début de l'année scolaire.
- Dans l'*Enquête interrégionale 2008* (Laberge et coll., 2014), environ 15 % des élèves de 15 à 19 ans en emploi avaient rapporté avoir subi un accident de travail au cours des 24 derniers mois; la prévalence ici observée semble donc particulièrement élevée, puisqu'elle porte sur une période temporelle plus courte.
- Près de la moitié des élèves en emploi ont reçu de l'information portant sur la SST de leur employeur. La télévision (40,3 %), les parents (35,4 %) et le milieu scolaire (25,5 %) sont d'autres sources d'information importantes.
 - Fait à noter, environ le quart des élèves en emploi n'ont pas reçu d'information sur la SST.

Faits saillants de la section 2.1

- Plus du tiers des élèves de 4^e et de 5^e années du secondaire ayant occupé ou occupant un emploi rémunéré depuis le début de l'année scolaire y ont dédié 16 heures ou plus par semaine (34,1 %).
 - Il n'y a pas de différence entre les garçons et les filles quant à l'intensité du travail.
 - Les élèves en emploi qui consacrent un plus grand nombre d'heures par semaine à leur emploi sont plus susceptibles de fournir comme raison de travailler l'aide apportée à leurs parents.
- Tel qu'attendu, une majorité d'élèves occupe un emploi dans le secteur des services.
- Les entreprises qui emploient le plus grand nombre de jeunes sont les services de restauration, le commerce (en particulier le commerce de détail) ainsi que le secteur de l'information, de la culture et des loisirs.
- Une proportion relativement faible des élèves en emploi (12,1 %) est exposée à un nombre élevé de contraintes physiques (c'est-à-dire, six ou plus).
- Environ un élève en emploi sur huit rapporte avoir subi un accident de travail depuis le début de l'année scolaire (13,1 %).
- L'employeur constitue la source d'information sur la santé et la sécurité du travail la plus souvent mentionnée par les jeunes (47,9 %), mais il ne faut pas négliger l'apport de la famille et des campagnes télévisées.

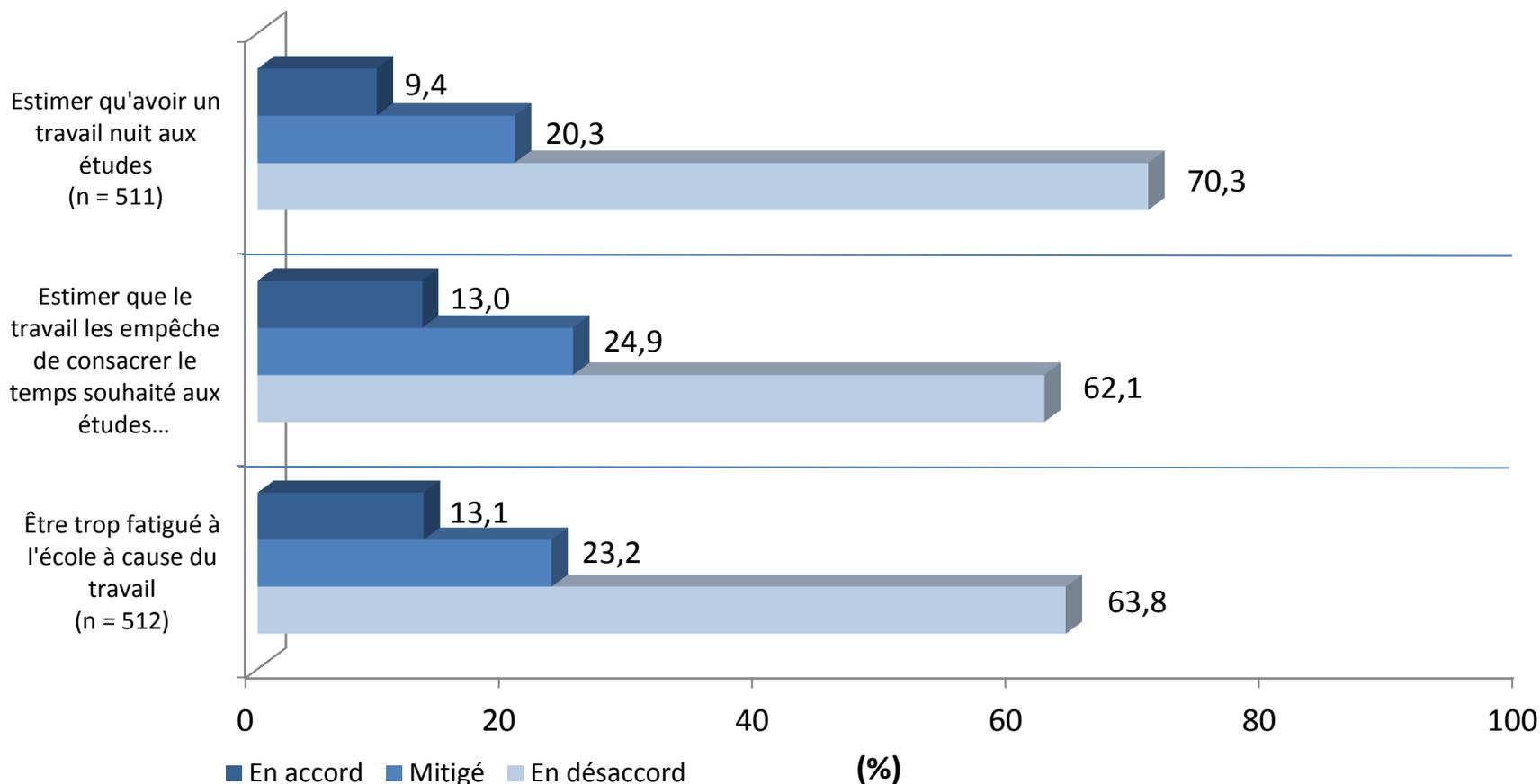
2.2 Conciliation études-travail

Tableau 9 : Facteurs pouvant favoriser ou nuire à la conciliation études-travail

Caractéristiques	(%)
Possibilité de faire ses devoirs au travail (n = 514)	43,7
Possibilité de choisir un nombre maximum d'heures de travail (n = 512)	68,6
Possibilité de modifier son horaire de travail avec ses collègues (n = 508)	65,2
Employeurs qui exigent un nombre minimum d'heures de travail par semaine (n = 514)	18,5

- Un peu moins de la moitié des employeurs permettent aux élèves en emploi de faire leurs devoirs et travaux scolaires sur le lieu de travail.
- Avoir la possibilité de choisir un nombre maximum d'heures de travail par semaine ou de modifier son horaire de travail avec ses collègues sont des pratiques courantes.
- Près d'un employeur sur cinq exige un nombre minimum d'heures de travail par semaine.
 - Ceux qui le font exigent en moyenne 11,9 heures de travail par semaine et 15,6 % de ceux-ci exigent un minimum de 20 heures ou plus (données non présentées).

Figure 16 : Position des élèves en emploi par rapport à différents énoncés relatifs à la conciliation études-travail



- Environ un élève en emploi sur dix estime qu'avoir un travail nuit aux études, les empêche de consacrer le temps souhaité aux études ou est responsable de la fatigue vécue à l'école.
- Près d'un élève sur dix (9,3 %) ayant travaillé contre rémunération depuis le début de l'année scolaire a manqué un ou des cours en raison de son emploi (données non présentées).

Faits saillants de la section 2.2

- Parmi les employeurs qui exigent un nombre minimal d'heures de travail, moins d'un sur six (15,6 %) requiert 20 heures ou plus par semaine de la part de l'élève en emploi.
- Plus de deux jeunes en emploi sur cinq (43,7 %) ont la possibilité de faire leurs travaux scolaire au travail.
- Près des deux tiers des élèves en emploi (65,2 %) peuvent modifier leur horaire de travail avec leurs collègues.
- Environ un élève en emploi sur dix affirme que le travail nuit à ses études, l'empêche de consacrer le temps voulu à ses travaux scolaires ou est responsable de la fatigue vécue à l'école.
- Notons aussi que près d'un élève en emploi sur dix a déjà manqué des cours à cause d'un emploi.

Partie 3

Effets du nombre d'heures travaillées



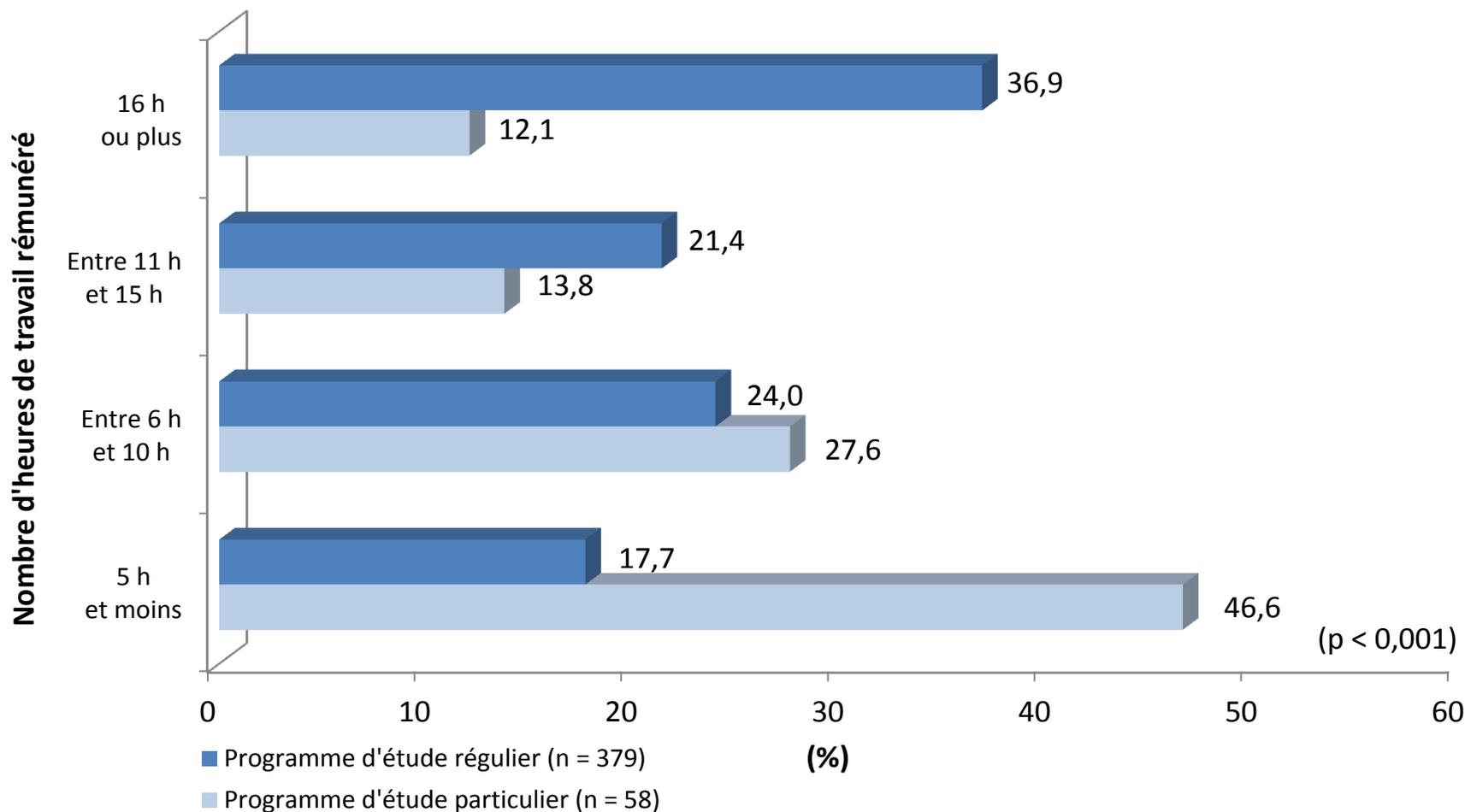
3.1 Relation entre le nombre d'heures travaillées et le vécu scolaire

Tableau 10 : Relation entre le type de clientèle scolaire et le nombre d'heures hebdomadaires travaillées

Type de clientèle scolaire	Lien avec le nombre d'heures travaillées
Type de programmes (régulier ou particulier) (n = 437)	$p < 0,001$
Niveau scolaire (4 ^e ou 5 ^e secondaire) (n = 438)	$p < 0,01$
Genre (n = 441)	n.s.

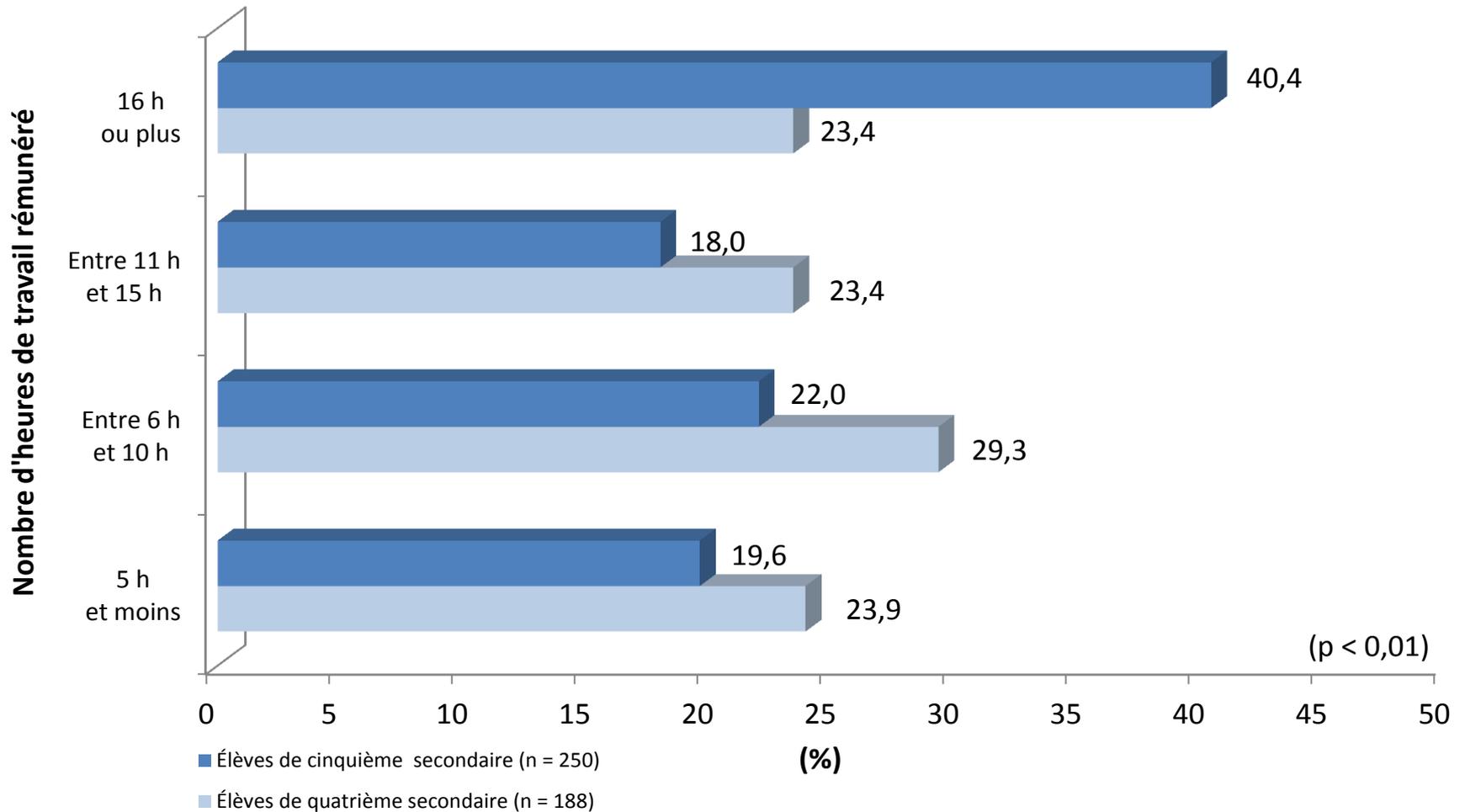
- Il existe une relation entre, d'une part, le nombre d'heures hebdomadaires travaillées et, d'autre part, le type de programme fréquenté et le niveau scolaire.
- Les garçons et les filles ne diffèrent pas en ce qui concerne le nombre d'heures travaillées.

Figure 17 : Nombre d'heures hebdomadaires travaillées selon le type de programme d'études



- Il y a trois fois plus d'élèves en emploi inscrits au programme régulier qui consacrent 16 heures ou plus par semaine à leur emploi (36,9 % comparativement à 12,1 % chez ceux inscrits dans un programme particulier).

Figure 18 : Nombre d'heures hebdomadaires travaillées selon le niveau scolaire



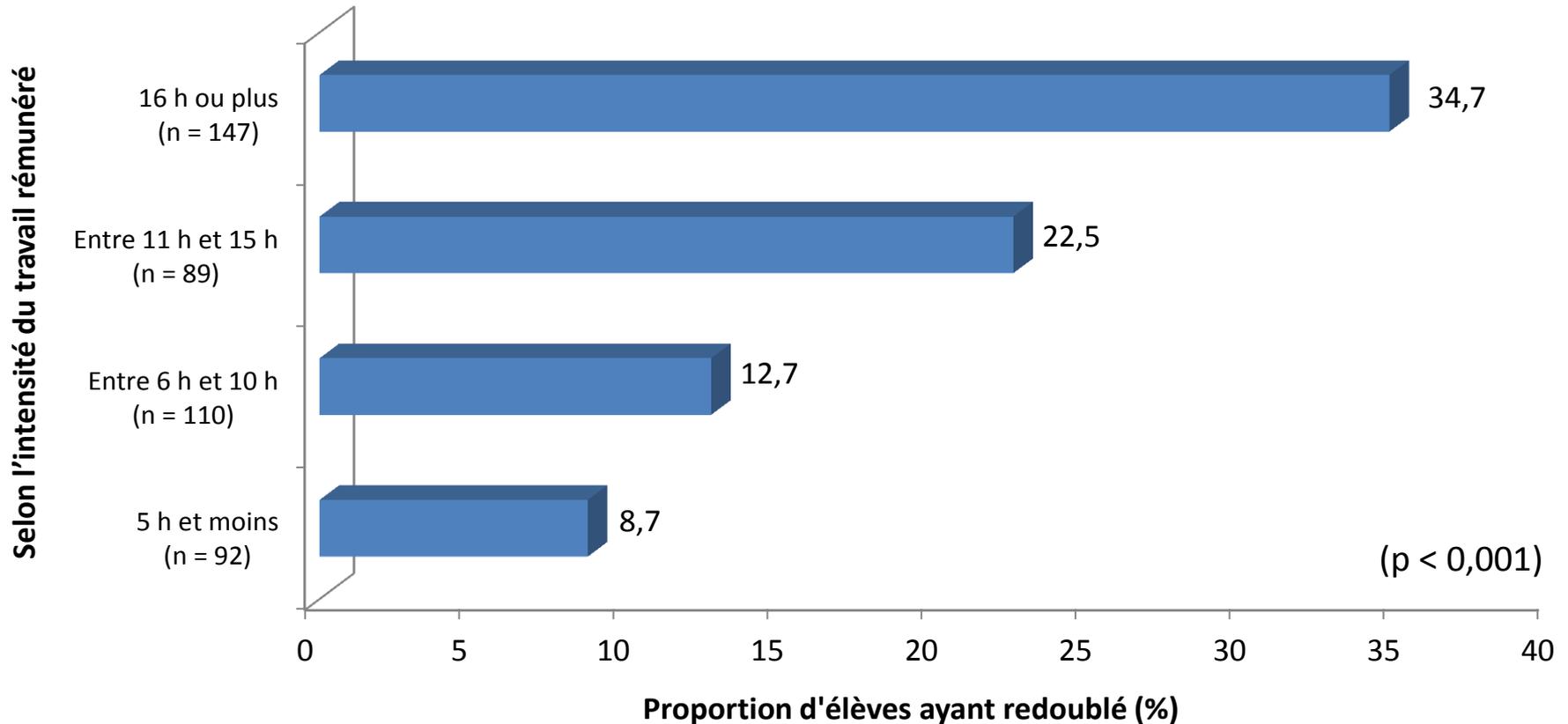
- Les élèves en emploi de 5^e secondaire consacrent plus fréquemment 16 heures ou plus par semaine à leur emploi que ceux de 4^e secondaire (respectivement 40,4 % et 23,4 %).

Tableau 11 : Relation entre certains indicateurs liés au vécu scolaire et le nombre d'heures hebdomadaires travaillées

Caractéristiques scolaires	Lien avec le nombre d'heures travaillées
Redoublement scolaire (n = 438)	p < 0,001
Aspirations scolaires idéales (n = 446)	p < 0,05
Avoir songé à abandonner les études (n = 457)	n.s.
Motivation intrinsèque liée à la connaissance (n = 468)	p < 0,05

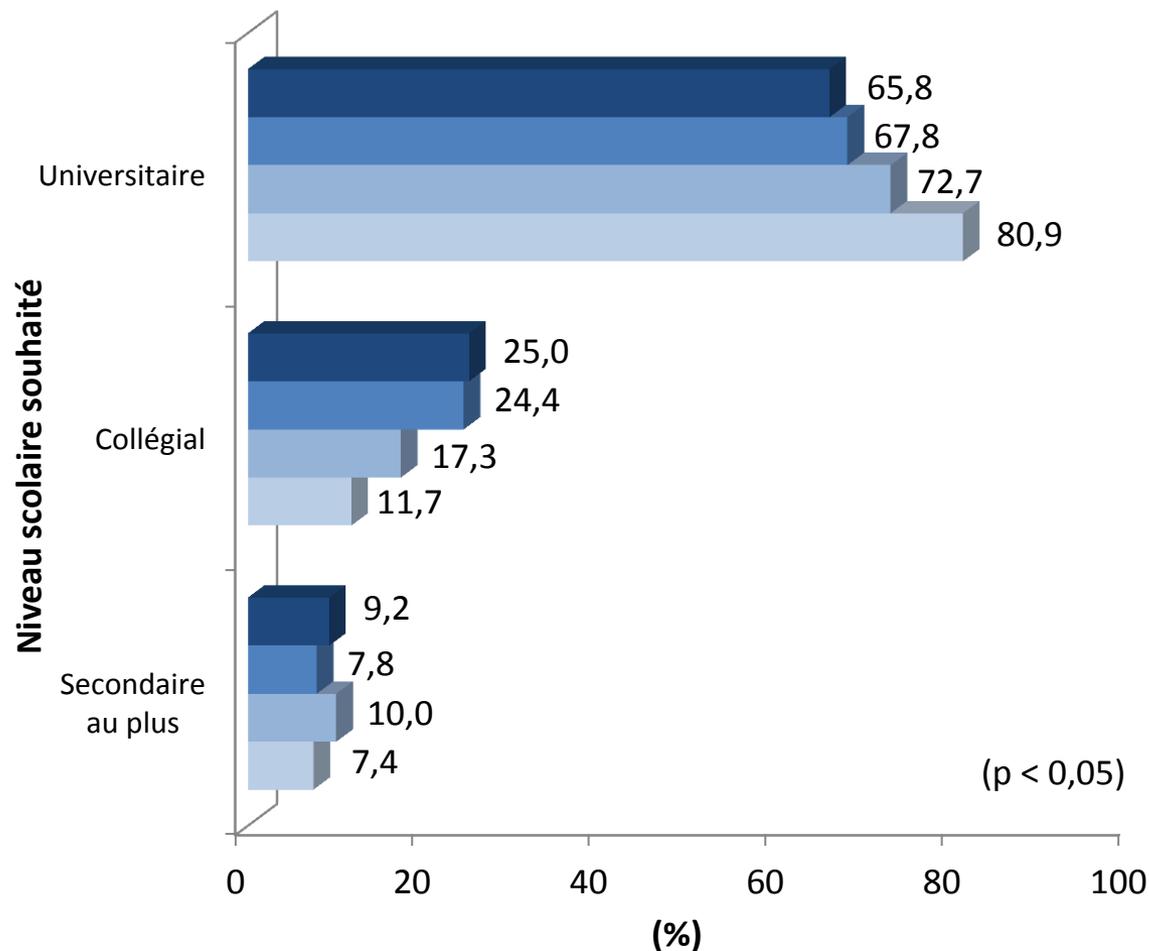
- Il y a une relation entre, d'une part, l'intensité du travail et, d'autre part, le fait d'avoir redoublé, les aspirations scolaires idéales et le niveau de motivation intrinsèque liée à la connaissance.
- Il n'y a pas de relation entre le nombre d'heures consacrées à un emploi chaque semaine et le fait d'avoir songé à abandonner les études dans les mois précédant l'enquête.

Figure 19 : Proportion d'élèves ayant redoublé au secondaire selon le nombre d'heures hebdomadaires travaillées



- On peut constater une relation quasi linéaire entre le nombre d'heures travaillées par semaine et la probabilité d'avoir redoublé au secondaire. Alors que la proportion d'élèves ayant redoublé n'est que de 8,7 % chez ceux qui travaillent 5 h et moins par semaine, celle-ci grimpe à 34,7 % chez ceux qui dédient 16 h ou plus par semaine à leur emploi.
 - Sommes-nous témoins d'une stratégie pour se qualifier sur le marché du travail adoptée par ceux dont le dossier scolaire est moins reluisant?

Figure 20 : Aspirations scolaires idéales selon le nombre d'heures hebdomadaires travaillées



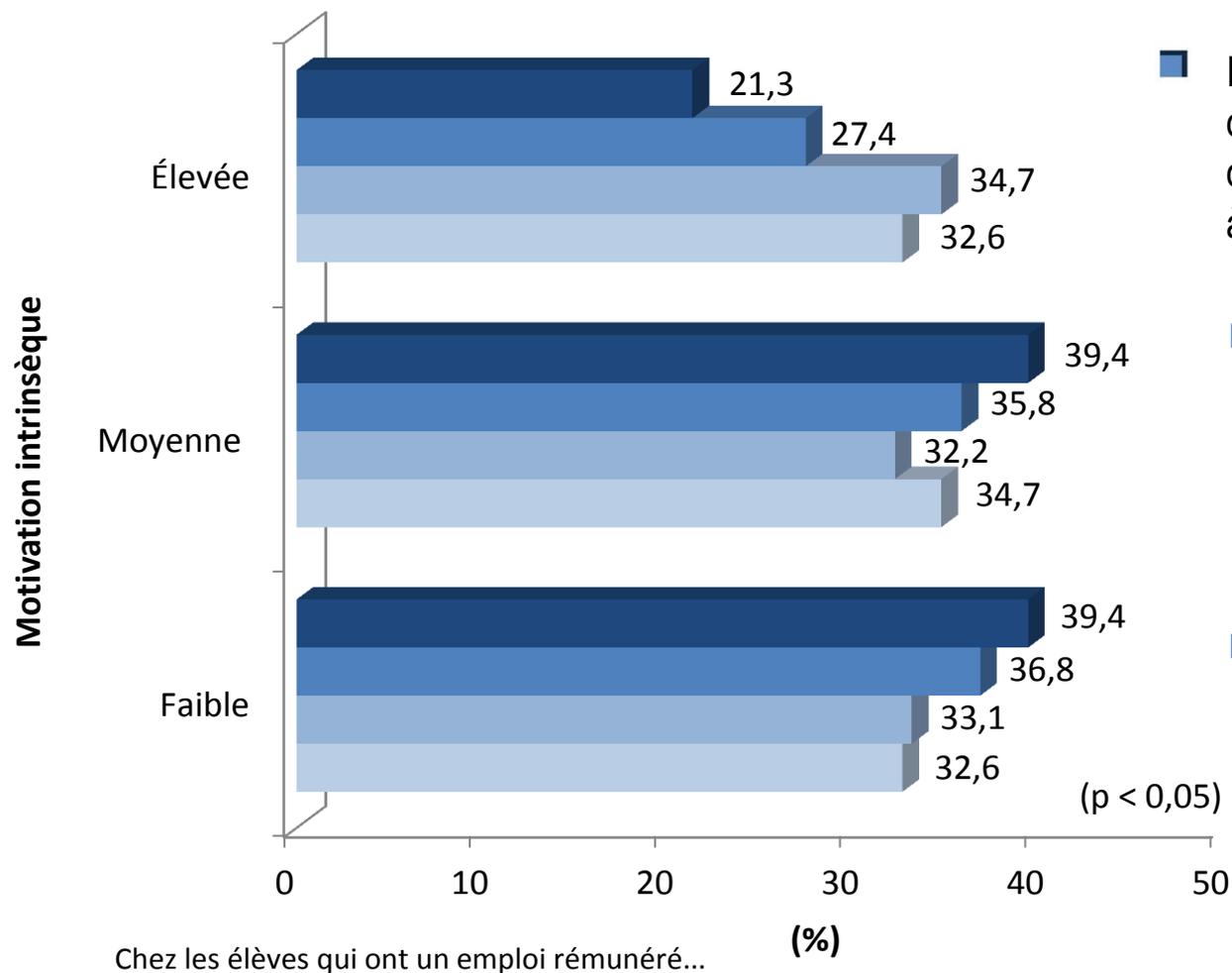
■ La proportion d'élèves en emploi ne désirant pas poursuivre au-delà des études secondaires ne varie pas selon le nombre d'heures consacrées par semaine à un emploi.

■ La proportion d'élèves en emploi souhaitant réaliser des études universitaires est cependant plus grande chez ceux qui consacrent moins d'heures hebdomadaires à un emploi. En corollaire, la proportion de ceux qui désirent faire des études collégiales est plus grande chez les élèves qui travaillent davantage.

Chez les élèves qui ont un emploi rémunéré...

- 16 h ou plus (n = 152)
- Entre 11 h et 15 h (n = 90)
- Entre 6 h et 10 h (n = 110)
- 5 h et moins (n = 94)

Figure 21 : Niveau de motivation intrinsèque liée à la connaissance selon le nombre d'heures hebdomadaires travaillées



■ Il existe une relation entre le niveau de motivation intrinsèque et le nombre d'heures hebdomadaires consacrées à un emploi.

□ Parmi les élèves qui consacrent 10 heures ou moins par semaine à leur emploi, environ un jeune sur trois présente un niveau élevé de motivation intrinsèque.

□ Chez les élèves qui travaillent le plus intensément (16 heures ou plus par semaine), environ un jeune sur cinq présente un niveau élevé de motivation intrinsèque.

■ 16 h ou plus (n = 160)

■ Entre 11 h et 15 h (n = 95)

■ Entre 6 et 10 h (n = 118)

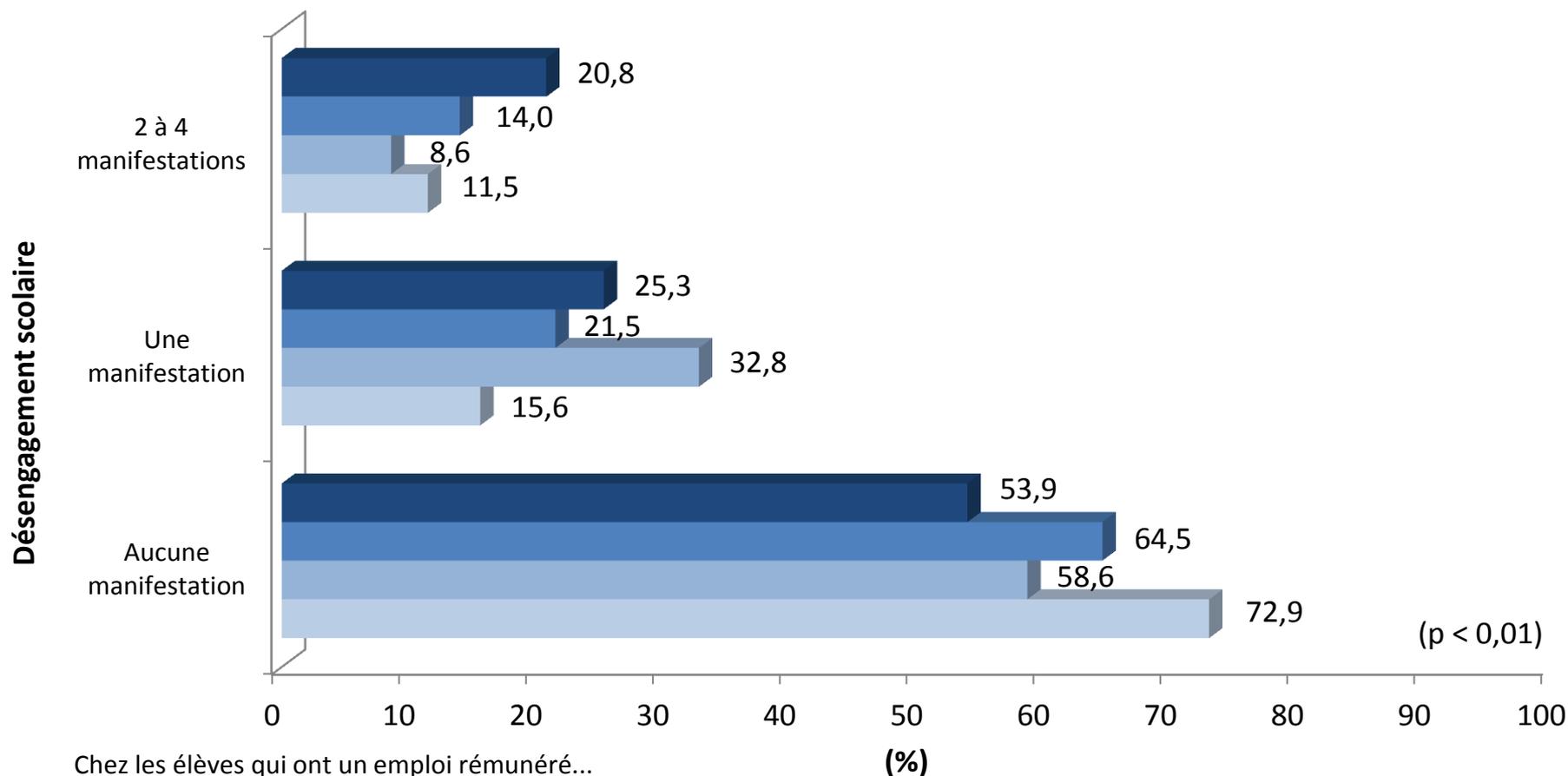
■ 5 h et moins (n = 95)

Tableau 12 : Relation entre les difficultés rapportées dans certaines matières scolaires et le nombre d'heures hebdomadaires travaillées

Difficultés rapportées	Lien avec le nombre d'heures travaillées
Français, lecture et compréhension	n.s.
Français, écriture	n.s.
Anglais, lecture et compréhension	n.s.
Anglais, écriture	n.s.
Sciences, pratique	n.s.
Sciences, théorie	n.s.

- Il n'existe pas de relation entre le nombre d'heures hebdomadaires consacrées à un emploi et les difficultés rapportées dans les différentes matières considérées.

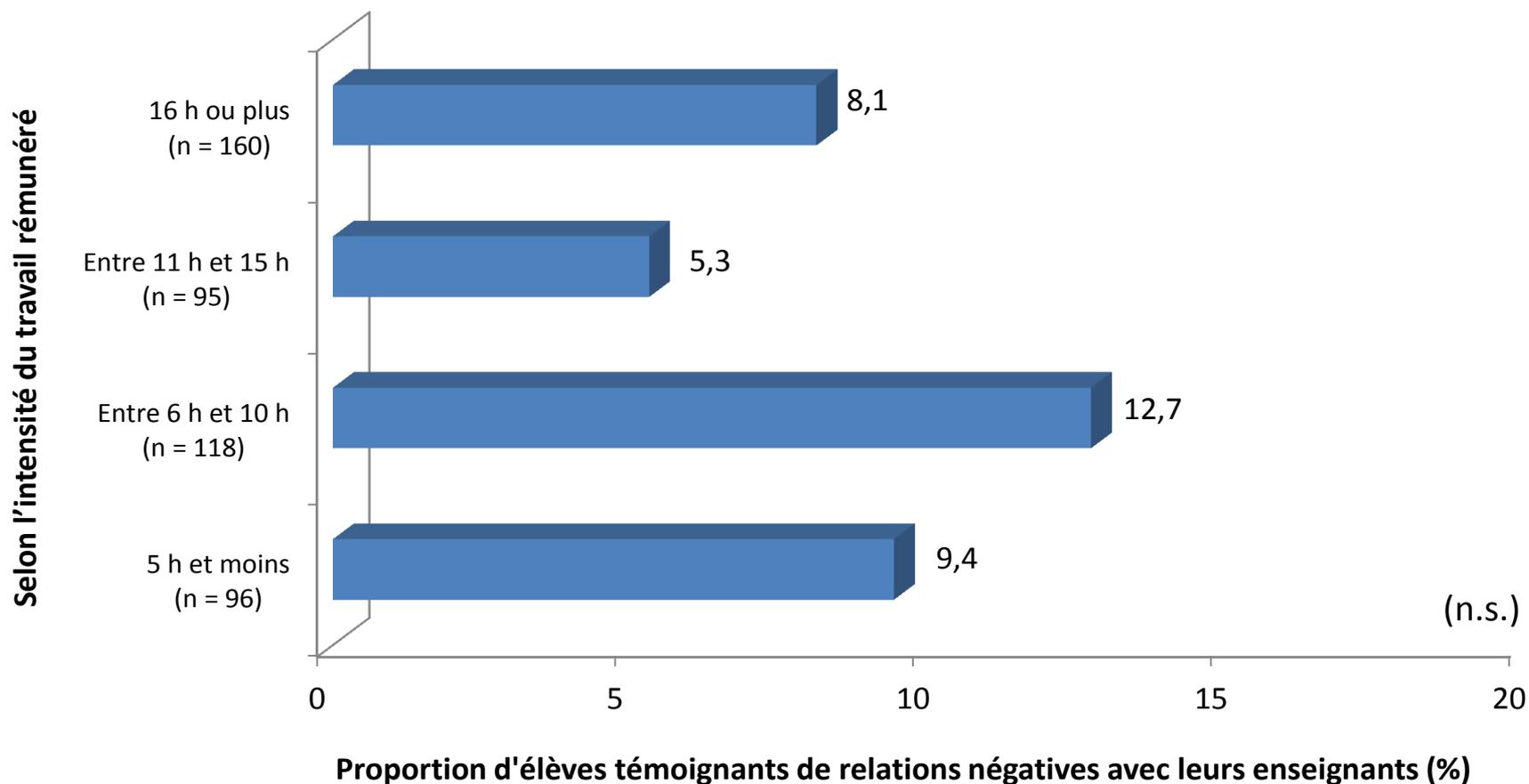
Figure 22 : Manifestations de désengagement scolaire comportemental selon le nombre d'heures hebdomadaires travaillées



■ 16 h ou plus (n = 154) ■ Entre 11 h et 15 h (n = 93)
 ■ Entre 6 h et 10 h (n = 116) ■ 5 h et moins (n = 96)

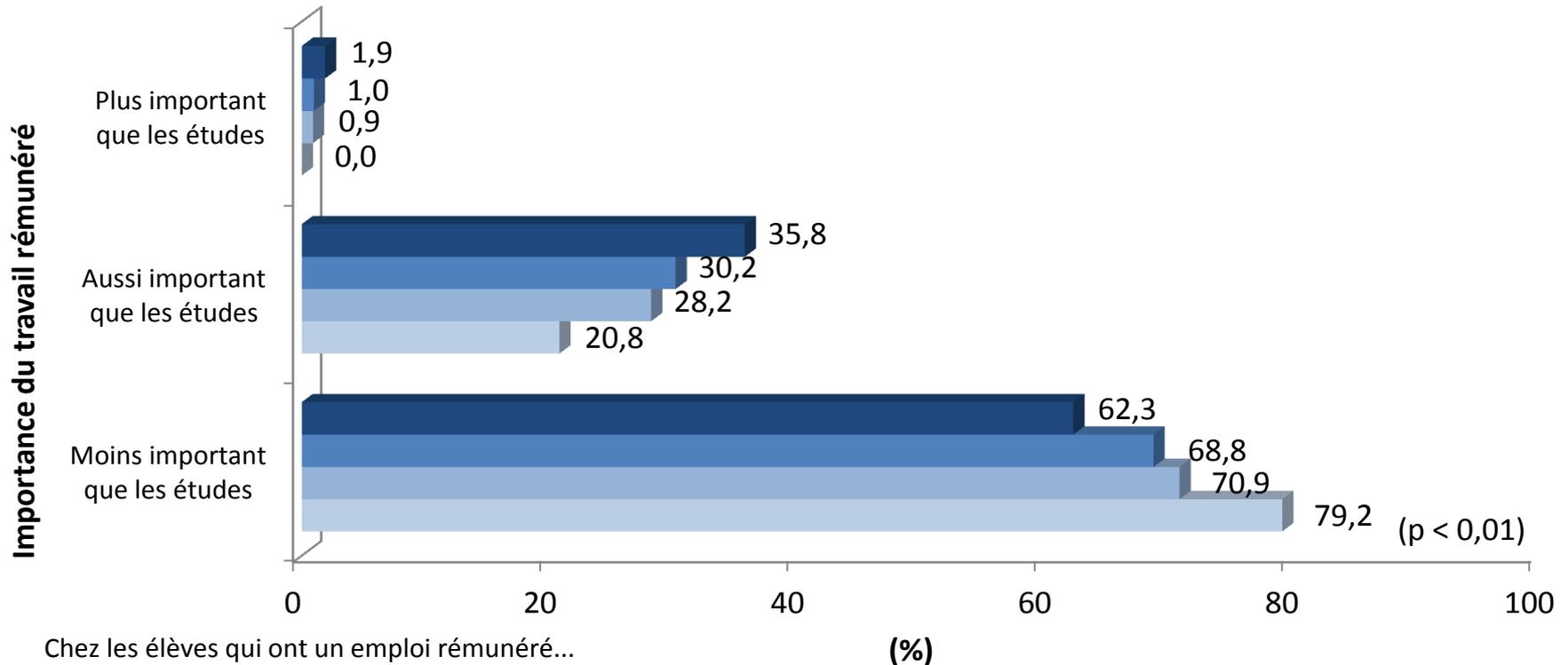
- Parmi les élèves qui sont désengagés sur le plan scolaire (c'est-à-dire rapportant de 2 à 4 manifestations comportementales de désengagement), on retrouve proportionnellement plus d'élèves consacrant 16 h ou plus par semaine à leur emploi que d'élèves y consacrant 15 heures ou moins.

Figure 23 : Présence de relations négatives avec l'enseignant selon le nombre d'heures hebdomadaires travaillées



- Il n'y a pas de relation entre le nombre d'heures hebdomadaires consacrées au travail et le fait d'entretenir une relation négative avec certains enseignants.

Figure 24 : Importance accordée au travail relativement aux études selon le nombre d'heures hebdomadaires travaillées



- Plus les élèves consacrent du temps à leur emploi, plus ils sont susceptibles de trouver que leur emploi est important comparativement aux études. Notons cependant que très peu d'élèves considèrent que d'avoir un emploi est plus important que leurs études.
- Dans l'*Enquête interrégionale 2008* (Gaudreault et coll., 2013), la proportion d'élèves en emploi et sans emploi estimant que les études sont très importantes n'était pas différente (54,4 % comparativement à 50,0 %).

Faits saillants de la section 3.1

- Les élèves inscrits dans un programme régulier sont trois fois plus nombreux que ceux des programmes d'études particuliers à consacrer 16 heures ou plus par semaine au travail rémunéré (respectivement 36,9 % et 12,1 %).
- Une relation quasi linéaire peut être observée entre le nombre d'heures hebdomadaires travaillées et la proportion d'élèves ayant redoublé une année.
 - À titre d'exemple, il y a 34,7 % d'élèves ayant redoublé parmi ceux qui dédient 16 heures ou plus par semaine à leur emploi comparativement à 8,7 % chez ceux qui n'y consacrent que cinq heures et moins.
- Les élèves qui consacrent cinq heures ou moins à leur emploi par semaine sont proportionnellement plus nombreux (80,9 %) que ceux y dédiant davantage de temps (68,5 %; donnée non présentée) à souhaiter compléter des études universitaires.
- Il existe une relation positive entre le nombre d'heures hebdomadaires travaillées et la probabilité de présenter des signes de désengagement scolaire comportemental.

3.2 Relation entre le nombre d'heures travaillées et des indicateurs de santé

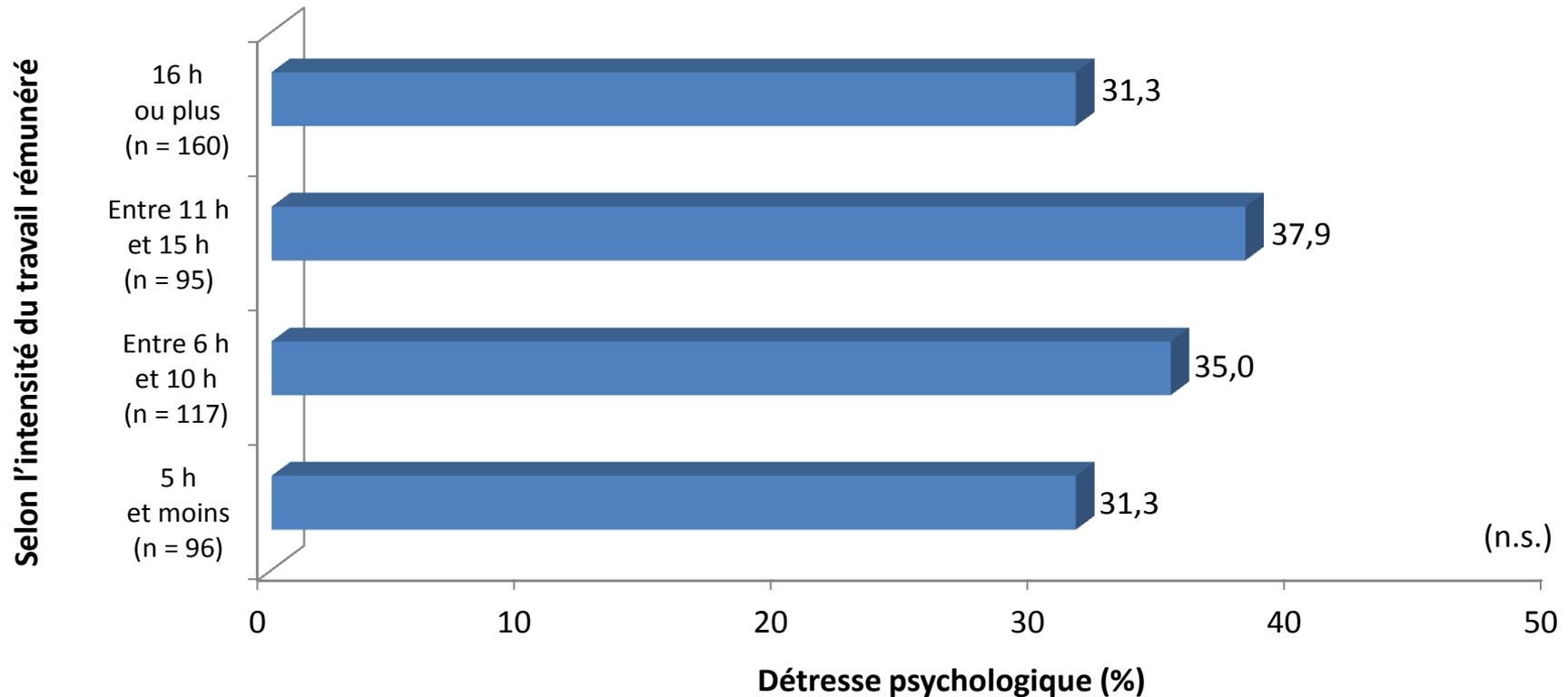
Tableau 13 : Relation entre les habitudes de sommeil et le nombre d'heures hebdomadaires travaillées

Habitudes de sommeil	Nombre d'heures de travail rémunéré			
	5 h et moins (h)	Entre 6 et 10 h (h)	Entre 11 et 15 h (h)	16 h ou plus (h)
Nombre d'heures de sommeil nécessaires pour être en forme	8,6	8,6	8,8	8,7
Durée du sommeil	8,5 ^a	8,5 ^b	8,3	8,1 ^{ab}
La semaine	8,1	8,2 ^c	8,0	7,8 ^c
La fin de semaine	9,4	9,2	9,0	8,9
Heures de sommeil de rattrapage la fin de semaine	1,3	0,9	1,0	1,1
Délai de l'heure du coucher la fin de semaine	1,5	1,6	1,7	1,8
	(n ≥ 95)	(n ≥ 111)	(n ≥ 93)	(n ≥ 156)

^{abc} Les moyennes avec une même lettre en exposant sont statistiquement différentes ($p < 0,05$).

- Le nombre d'heures de sommeil nécessaires pour être en forme, la durée du sommeil durant la fin de semaine, le nombre d'heures de sommeil de rattrapage et le délai de l'heure du coucher la fin de semaine ne varient pas avec l'intensité du travail rémunéré.
- Les élèves qui consacrent 16 heures ou plus par semaine à leur emploi dorment moins longtemps que ceux travaillant 10 heures ou moins.

Figure 25 : Présence de détresse psychologique selon le nombre d'heures hebdomadaires travaillées



- On se souviendra que la présence de détresse psychologique ne diffère pas selon le statut d'emploi des élèves. On peut ici constater qu'il n'y a pas de relation entre l'intensité du travail rémunéré et la présence d'un niveau élevé de détresse psychologique.

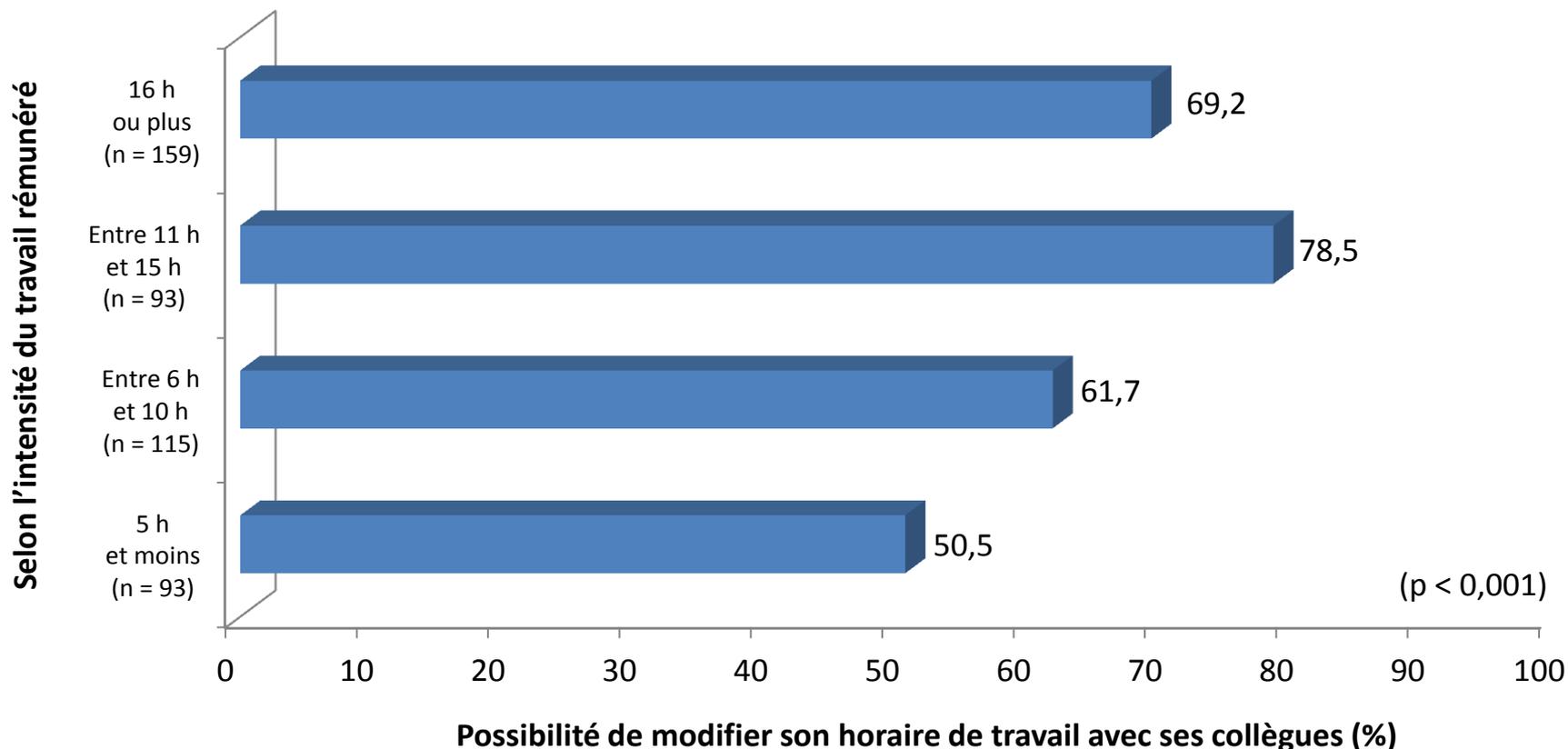
3.3 Relation entre le nombre d'heures travaillées et la conciliation études-travail

Tableau 14 : Relation entre certaines pratiques de conciliation études-travail et le nombre d'heures hebdomadaires travaillées

Pratiques de conciliation études-travail	Lien avec le nombre d'heures travaillées
Possibilité de faire ses devoirs au travail (n = 465)	n.s.
Possibilité de choisir un nombre maximum d'heures de travail (n = 463)	n.s.
Possibilité de modifier son horaire de travail avec ses collègues (n = 460)	p < 0,001
Proportion d'élèves dont l'employeur exige un nombre minimal d'heures (n = 467)	n.s.

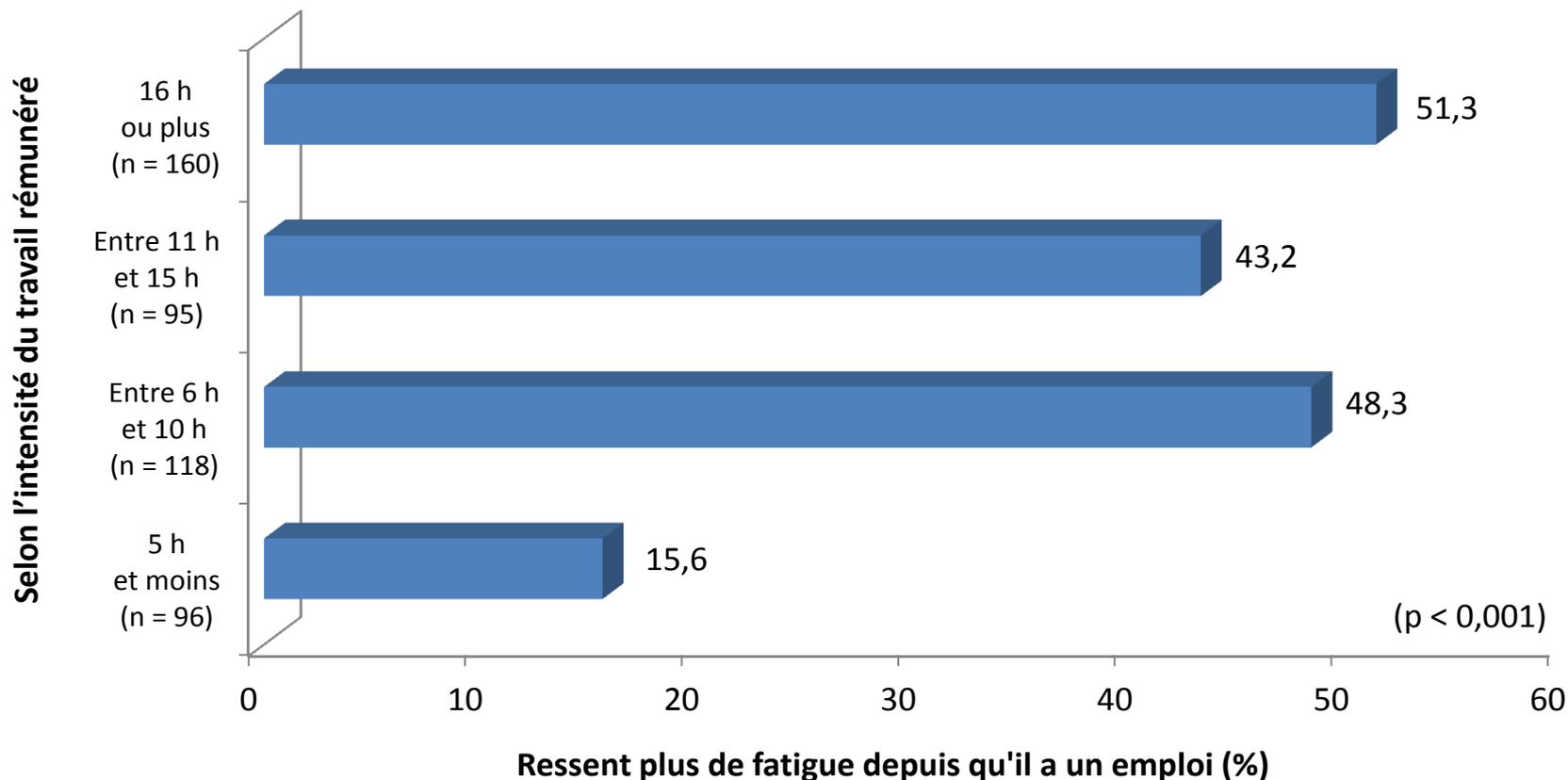
- Avoir la possibilité de faire ses devoirs au travail et de choisir un nombre maximal d'heures de travail ne sont pas associées au nombre d'heures hebdomadaires consacrées à un emploi.
- D'un autre côté, la possibilité de modifier son horaire de travail avec ses collègues est fortement associée au nombre d'heures que les élèves consacrent chaque semaine à un emploi.
- Il n'existe pas de lien entre le nombre d'heures hebdomadaires travaillées et la proportion d'élèves dont l'employeur exige un nombre minimal d'heures.

Figure 26 : Possibilité de modifier son horaire de travail avec ses collègues selon le nombre d'heures hebdomadaires travaillées



- Ce sont les élèves en emploi qui travaillent entre 11 et 15 heures par semaine (78,5 %) qui sont proportionnellement les plus nombreux à pouvoir modifier leurs horaires avec leurs collègues.
 - Seulement la moitié des élèves qui travaillent cinq heures et moins par semaine (50,5 %) peuvent bénéficier de cette pratique de conciliation études-travail.

Figure 27 : Présence de fatigue associée à l'emploi selon le nombre d'heures hebdomadaires travaillées



- Environ la moitié des élèves qui consacrent plus de 5 heures par semaine à leur emploi ont rapporté éprouver davantage de fatigue depuis qu'ils travaillent.
- Ce symptôme n'est présent que chez 1 élève sur 6 parmi ceux qui travaillent 5 heures et moins.

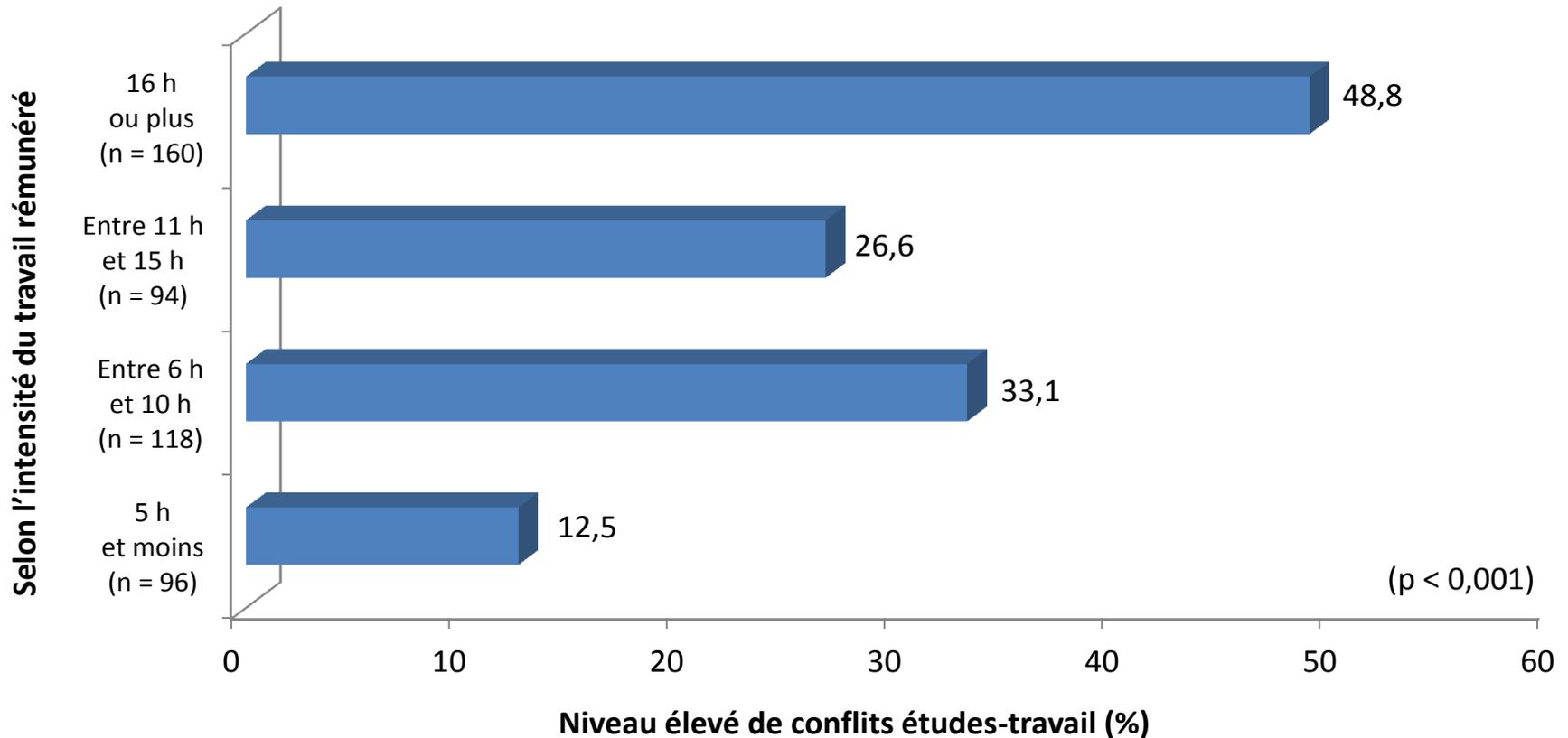
Échelle de conflits études-travail (Tanguay, 2003)

- L'élève doit indiquer sa position relativement aux six énoncés suivants sur une échelle allant de 1 *Tout à fait en désaccord* à 6 *Tout à fait en accord*.

Dans quelle mesure les énoncés suivants correspondent-ils à ta situation?

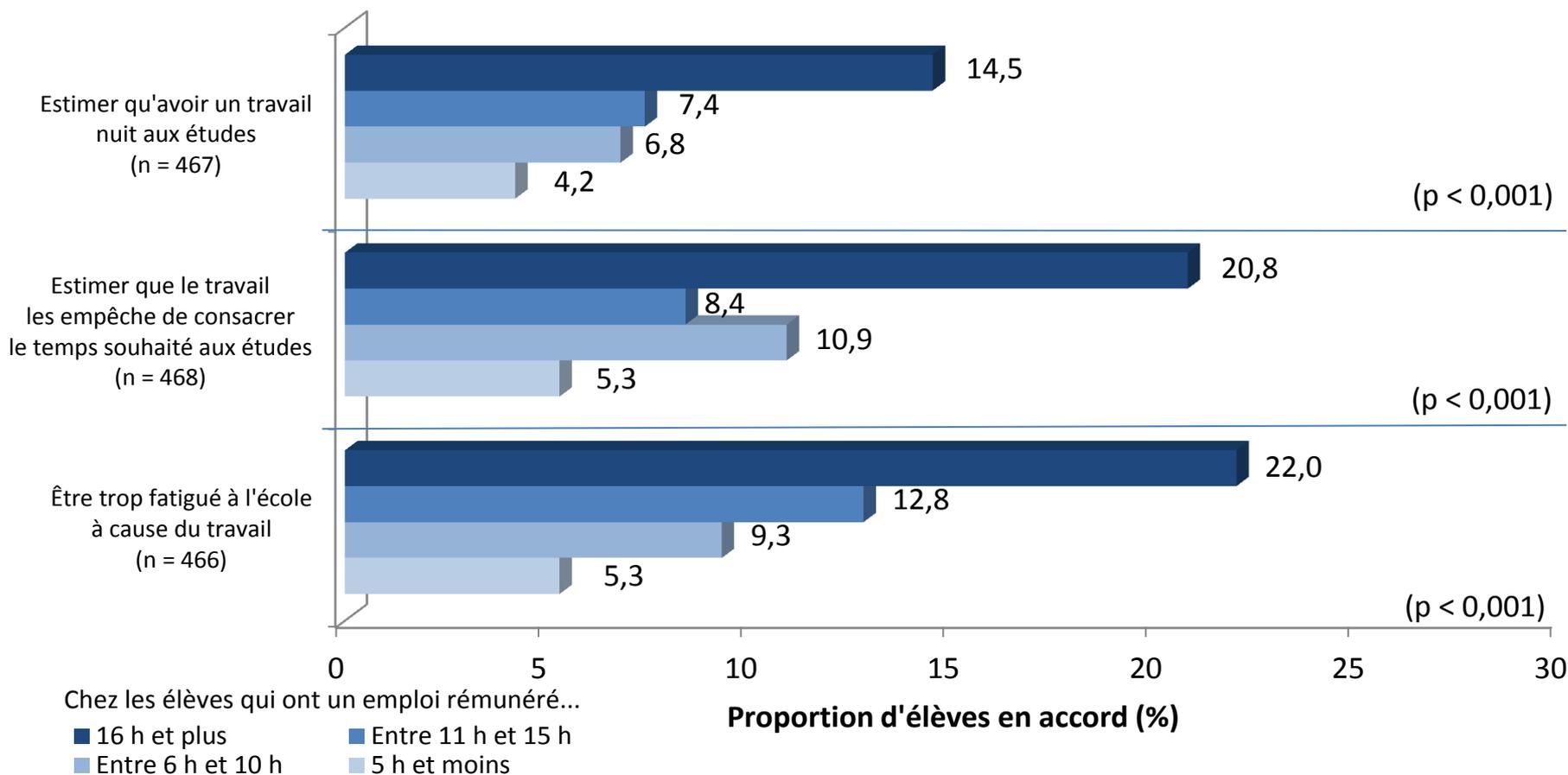
- Je suis souvent trop fatigué à l'école à cause des choses que je dois faire au travail;
 - Mes préoccupations concernant mon travail nuisent à ma concentration dans les études;
 - Mon travail m'empêche de consacrer le temps que je souhaiterais à mes études;
 - Je passe tellement de temps au travail que j'ai du mal à trouver du temps pour étudier;
 - Après le travail, je n'ai pas l'énergie pour faire mes travaux scolaires et étudier;
 - Avoir un travail nuit à mes études.
- La moyenne des six énoncés est calculée, puis regroupée sur la base de terciles pour former trois catégories (léger, moyen, élevé).

Figure 28 : Présence de conflits études-travail selon le nombre d'heures hebdomadaires travaillées



- Près de la moitié des élèves en emploi (48,8 %) consacrant 16 heures ou plus par semaine à leur emploi témoignent d'un niveau élevé de conflits études-travail.
- Cette proportion n'est que de 12,5 % chez ceux qui travaillent 5 heures et moins.

Figure 29 : Position par rapport à différents énoncés relatifs à la conciliation études-travail selon l'intensité du travail rémunéré



■ Les élèves qui consacrent 16 heures ou plus par semaine à leur emploi sont proportionnellement plus nombreux que les autres élèves en emploi à estimer que :

- Avoir un travail nuit aux études
- Le travail les empêche de consacré le temps souhaité aux études
- Le travail est responsable de la fatigue ressentie à l'école

Faits saillants des sections 3.2 et 3.3

- Les élèves qui consacrent davantage de temps à leur emploi sont proportionnellement plus nombreux à rapporter qu'il leur est possible de modifier leur horaire de travail avec leurs collègues.
- Les élèves qui travaillent 5 heures et moins par semaine sont proportionnellement moins nombreux (15,6 %) que les autres élèves (48,4 %; donnée non présentée) à éprouver davantage de fatigue depuis que l'emploi est occupé.
- Les élèves qui travaillent 16 heures ou plus par semaine sont nettement plus nombreux que les autres élèves en emploi à déclarer que leur emploi a des conséquences néfastes sur leurs études (le travail nuit aux études, empêche les élèves de consacrer le temps souhaité aux études et occasionne de la fatigue à l'école).

En résumé

- Plus du quart (26,6 %) des élèves de 4^e et 5^e années du secondaire occupent ou ont occupé un emploi rémunéré depuis le début de l'année scolaire. Cette situation est plus fréquente chez les élèves de 5^e secondaire (33,1 %) que de 4^e secondaire (20,9 %).
- Les élèves qui ont un emploi rémunéré y consacrent en moyenne 12,4 heures par semaine.
- Les élèves du programme d'études régulier consacrent un plus grand nombre d'heures hebdomadaires à leur emploi que les élèves fréquentant un programme particulier.
- Les élèves qui disent vivre de l'insécurité alimentaire ou dont au moins un des parents est né au Canada sont plus susceptibles d'occuper un emploi en cours d'année scolaire.
- De manière générale, les élèves avec un emploi apparaissent moins investis, engagés et motivés à l'égard de leur projet scolaire. Aussi, les relations avec leurs enseignants semblent plus difficiles. Finalement, ces élèves présentent des aspirations scolaires moins élevées.

En résumé

- Contrairement à une opinion relativement répandue, les élèves qui travaillent ne font pas moins de devoirs et de travaux scolaires que les autres élèves. Qui plus est, les élèves en emploi font davantage d'activités sportives et passent moins de temps à jouer aux jeux vidéos que ceux qui n'ont pas d'emploi.
- Rares sont les élèves qui ont l'impression que leur travail rémunéré nuit à leurs études. Cependant, les résultats suggèrent que l'intensité du travail rémunéré est associée à des conséquences délétères potentielles plus importantes, incluant un moindre engagement scolaire et des aspirations scolaires plus faibles.
- Une majorité d'élèves travaille dans le secteur du commerce. De manière générale, les employeurs sont perçus comme étant conciliants, que ce soit du point de vue du nombre d'heures de travail exigé ou encore de la possibilité de pouvoir faire ses devoirs au travail ou de changer d'horaire avec un collègue.
- Les élèves en emploi bénéficient d'un moins grand nombre d'heures de sommeil par semaine. Des recherches antérieures ont démontré qu'avoir une dette de sommeil affecte l'apprentissage et, plus particulièrement, l'attention, la concentration et la mémoire.

Références

- Archambault, I. 2006. *Continuité et discontinuité dans le développement de l'engagement scolaire chez les élèves du secondaire : une approche centrée sur la personne pour prédire le décrochage*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Gaudreault, M., Veillette, S., Blackburn, M.-È., Laberge, L., Gagné, M. et M. Perron. 2004. *Perceptions de soi et de l'avenir à l'adolescence*. Série Enquête régionale 2002 : Les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Qui sont-ils? Que font-ils? Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 127 pages et annexe.
- Gaudreault, M., Laberge, L., Auclair, J. et N. Arbour. De l'importance du travail rémunéré chez les étudiants du secondaire. 2013. Dans : Bobillier-Chaumon, M.-É., Dubois, M., Vacherand-Revel, J., Sarnin, P. et D.R. Kouabenan (Éds.) *La gestion des parcours professionnels en psychologie du travail*. Paris : L'Harmattan, 85-97.
- Institut de la statistique du Québec. 2012. *L'enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011. Tome I. Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé physique et leurs habitudes de vie*. Québec, 258 pages.
- Laberge, L., Ledoux, É., Thuillier, C., Gaudreault, M.M., Martin, J.-S., Cloutier, É., Auclair, J., Lachance, L., Veillette, S., Rozon, C., Gaudreault, M., Arbour, N., Bescou, S., Agenais, T. et L. Hostiou. 2011. *Santé et sécurité des étudiants qui occupent un emploi durant l'année scolaire – Les effets du cumul d'activités et de contraintes de travail*, Études et recherches / Rapport R-705, Montréal, IRSST, 147 pages.
- Laberge, L., Ledoux, É., Auclair, J. et M. Gaudreault. 2014. *Jeunes du secondaire et du collégial qui cumulent études et travail. Une enquête sur les conditions d'exercice du travail et la SST*, Études et recherches / Rapport R-795, Montréal, IRSST, 73 pages.
- Tanguay, M. 2003. *Étude de la relation entre la motivation, les conflits interrôles, les bénéfices et la détresse psychologique chez des individus qui cumulent les rôles travail-famille-études*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Vallerand, R. J., Blais, M. R., Brière, N. M. et L. G. Pelletier. 1989. *Construction et validation de l'échelle de motivation en éducation*, Revue canadienne des sciences du comportement, 21 : 3; 323-349.



Réseau réussite
Montréal



Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier
de Réunir Réussir et du Forum jeunesse de l'île de Montréal.



Réunir
Réussir

Agir ensemble
pour la réussite éducative



FORUM JEUNESSE
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL